

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2022



Table des matières

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	5
1. Conjuncture économique internationale et nationale	5
2. Marché de travail	5
3. Demande intérieure	5
4. Marché automobile.....	6
ENVIRONNEMENT SECTORIEL	7
1. Évolution de la production des sociétés de crédit à la consommation	7
2. Évolution des encours des sociétés de financement	9
PRESENTATION DE SALAFIN	11
1. Actionnariat au 31/12/2022.....	11
2. Gouvernance	12
3. SALAFIN en Bourse	13
ACTIVITE ET RESULTATS.....	14
1. Activité Commerciale	14
2. Résultats financiers	14
3. Faits marquants de l'exercice.....	16
COMMUNICATION FINANCIERE.....	17
ETATS DE SYNTHESE	18
RAPPORT ESG	44
LE PROFIL DE L'ENTREPRISE	47
PRÉSENTATION DE SALAFIN	47
ACTIONNARIAT AU 31/12/2022	47
PRODUITS ET SERVICES	48
NOTRE ENGAGEMENT	48
NOS VALEURS	48
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES AGENCES SALAFIN.....	49
LA GOUVERNANCE DE SALAFIN	50
CONSEIL DE SURVEILLANCE.....	50
a) Le Comité d'Audit et des Risques.....	51
b) Le Comité de Nomination et Rémunération	52
c) Le Comité d'Appui Stratégique.....	52
LE DIRECTOIRE.....	53

1. Comité Exécutif	54
2. Comité de Direction.....	54
3. Comité Capital Humain.....	54
4. Comité Risques de Crédit	54
5. Comité Développement des Projets Internes	54
6. Comité du Contrôle Interne	55
7. Comité d’Audit.....	55
8. Comité Relation Clients	55
9. Comité RSE	55
LA GOUVERNANCE DE LA RSE	56
LA RSE AU SEIN DE SALAFIN	56
Les parties prenantes de SALAFIN.....	58
Les enjeux prioritaires :	59
Importance et répartition des enjeux	59
L’éthique des affaires et le projet LAB/FT	61
Le contrôle interne et la Conformité.....	62
Le code déontologique.....	63
La sécurité de l’information	63
Plan de Continuité d’Activité (PCA).....	64
Politique et Charte Achats Responsables.....	64
Une relation client responsable	66
L’approche client de SALAFIN.....	66
La satisfaction client.....	66
La digitalisation des services	67
Environnement	68
SALAFIN, employeur responsable.....	69
L’emploi au sein de SALAFIN	69
Le recrutement et l’intégration.....	70
Mouvement du personnel : recrutements et départs	71
La gestion des carrières.....	72
La formation et le développement des compétences	73
La politique générale de rémunération	74
Communication financière.....	74
Note méthodologique	75
RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	76

1. Etat des honoraires versés aux Commissaires Aux Comptes	76
2. Rapports des commissaires aux comptes	77

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

1. Conjoncture économique internationale et nationale

Dans son rapport de la politique monétaire publié en février 2023, Bank Al Maghrib indique que l'économie mondiale continue d'être impactée par les effets de la guerre en Ukraine, notamment à travers la persistance de l'inflation à des niveaux élevés et le durcissement des politiques monétaires pour la contenir. Les données des comptes nationaux relatives au 4^{ème} trimestre 2022 font ressortir une croissance de +1% en glissement annuel aux Etats-Unis, après un taux de +1,9% au trimestre précédent. Dans la zone euro le rythme d'accroissement du PIB a décéléré de +2,3% à +1,9%, reflétant notamment des ralentissements de +1,4% à +1,1% en Allemagne, de +4,8% à +2,7% en Espagne, de +1% à +0,5% en France et de +2,7% à +1,7% en Italie.

Dans les autres principales économies avancées, la croissance a poursuivi son ralentissement s'établissant à +0,4% au Royaume-Uni après +1,9% enregistré un trimestre auparavant, alors qu'elle s'est accélérée de +1,4% à +1,7% au Japon, entre le 2^{ème} et le 3^{ème} trimestre.

Au niveau national, les données des comptes nationaux relatives au 3^{ème} trimestre indiquent un ralentissement sensible de la croissance, qui est revenue à +1,6% après +8,7% le même trimestre un an auparavant, résultat d'une décélération de +7,4% à +3,6% du rythme de progression de la valeur ajoutée non agricole et d'une contraction de -15,1%, après une amélioration de +16,6%, de celle agricole.

Au 4^{ème} trimestre, l'atonie de l'activité se serait maintenue en lien avec environnement extérieur défavorable et des conditions climatiques difficiles.

2. Marché de travail

Selon la revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière de Bank Al Maghrib publiée en février 2023, la contreperformance de l'activité économique s'est reflétée sur la situation du marché du travail qui a accusé une perte de 24 000 emplois en 2022 contre une création de 230 000 postes en 2021.

Par secteur, le volume d'emploi a diminué de 215 000 postes dans l'agriculture, de 1 000 postes dans le BTP et s'est accru, en revanche, de 164 000 emplois dans les services et de 28 000 dans l'industrie y compris l'artisanat. Tenant compte d'une sortie nette de 89 000 demandeurs d'emplois, le taux d'activité a reculé de 45,3% à 44,3%, et le taux de chômage a baissé de 12,3% à 11,8% au niveau national et de 16,9% à 15,8% en milieu urbain. Pour les jeunes de 15 à 24 ans en particulier, le taux de chômage a augmenté de +0,9 point à 32,7% globalement et a connu une stagnation dans les villes.

3. Demande intérieure

Sur le plan de la demande intérieure, les composantes de celle intérieure ont connu, au troisième trimestre de 2022, un ralentissement de leur rythme d'accroissement. Ce dernier est revenu de +6,4% au même trimestre de 2021 à +2,4%, pour la consommation des ménages, de +5,7% à +4,1% pour celle des administrations publiques et de +13% à +8,4% pour l'investissement. En revanche, le rythme de croissance des composantes extérieures s'est accéléré, passant de +19,5% à +23,2% pour les exportations et de +15,1% à +25,8% pour les importations.

S'agissant des crédits aux ménages, ils ont enregistré une hausse de +3,5%, reflétant des augmentations +2,7% des prêts à l'habitat et de +4% de ceux à la consommation.

4. Marché automobile

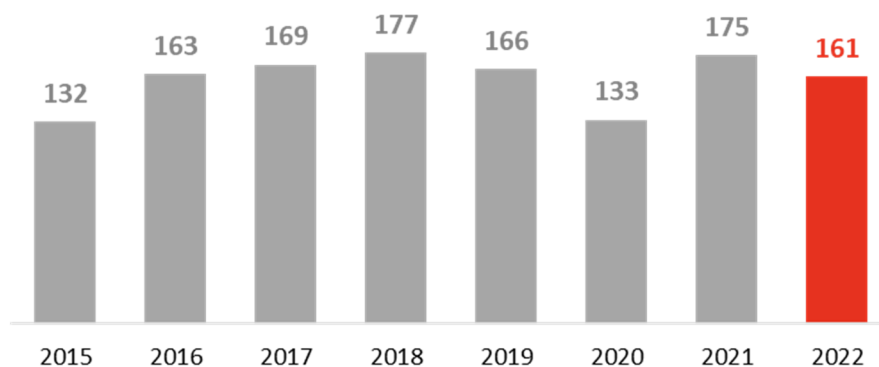
Selon les chiffres publiés par l'Association des Importateurs de Véhicules Automobiles au Maroc (AIVAM), 161 410 véhicules neufs ont été écoulés à fin 2022 contre 175 360 unités en 2021, soit une baisse de -8%

Cette contraction trouve son origine dans, en premier, la pénurie des semi-conducteurs, qui a eu pour conséquence une grande perturbation de l'approvisionnement des distributeurs, conduisant à la réduction de leurs stocks. Les conséquences de la guerre en Ukraine, les tensions inflationnistes et la hausse du prix des carburants ont aussi constitué autant de facteurs défavorables. Enfin, la morosité de la conjoncture économique nationale a logiquement produit un net ralentissement de la demande, perceptible surtout durant la seconde moitié de l'année.

Principal compartiment du marché automobile, représentant près de 89% du volume total, la catégorie des voitures de tourisme (ou véhicules particuliers, VP) a vu ses ventes baisser de -7%, à 143 186 unités.

La catégorie des véhicules utilitaires légers (VUL) quant à elle a connu une baisse encore plus sévère, s'établissant à -14% par rapport à l'année 2021, à un volume de 18 224 unités. En effet, les incertitudes sur le contexte économique, aggravées par la sécheresse qui a sévi durant l'année écoulée, ont dissuadé la clientèle professionnelle à investir.

Evolution des ventes automobiles 2015-2022 (en milliers d'unité)



Source : aivam

ENVIRONNEMENT SECTORIEL

1. Évolution de la production des sociétés de crédit à la consommation

Selon les statistiques de l'Association des Professionnels des Sociétés de Financement à fin décembre 2022, la production globale du secteur du crédit à la consommation a enregistré une hausse de +0,6% à 20,6 milliards de dirhams par rapport à 2021.

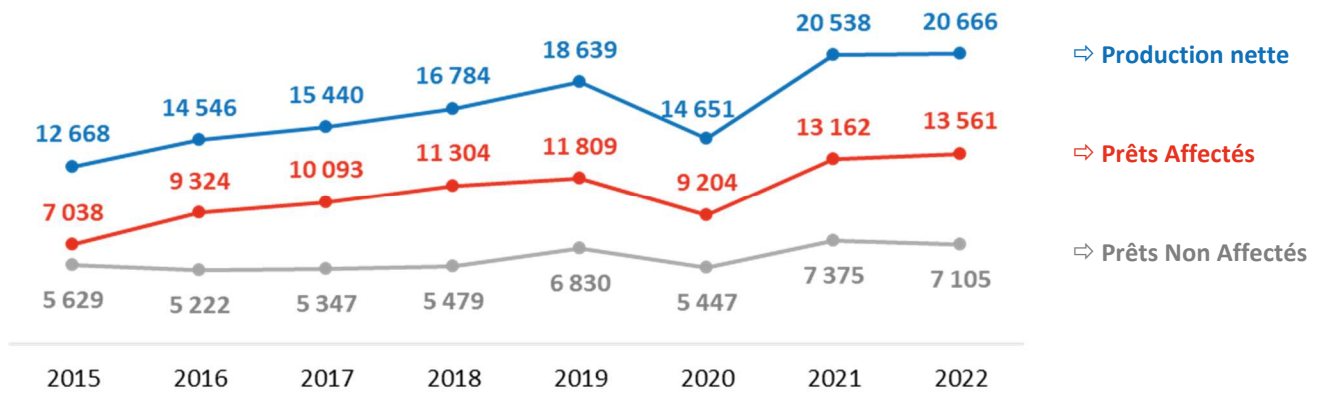
En 2022, les prêts affectés s'affichent à 13,561 milliards de dirhams contre 13,162 milliards de dirhams en 2021, en hausse de +3,0% et représentent une part de 65,6% dans la production totale. La production nette des véhicules est en hausse de +2,7% à 12,9 milliards de dirhams, impactée par la baisse de la production de la Location avec Option d'Achat de -7,6% et de hausse du crédit classique de +14,3% et qui atteignent respectivement 6,2 et 6,8 milliards dirhams à fin 2022.

Les prêts non affectés ont quant à eux reculé de -3,7% à fin 2022 pour atteindre 7,1 milliards de dirhams. Cette baisse s'explique essentiellement par la contre-performance des produits CMR et opérations bancaires qui concèdent -9,9% et -4,1% respectivement. Les conventions privées ont, quant à elles, reculé de -4,1% à 499 millions de dirhams.

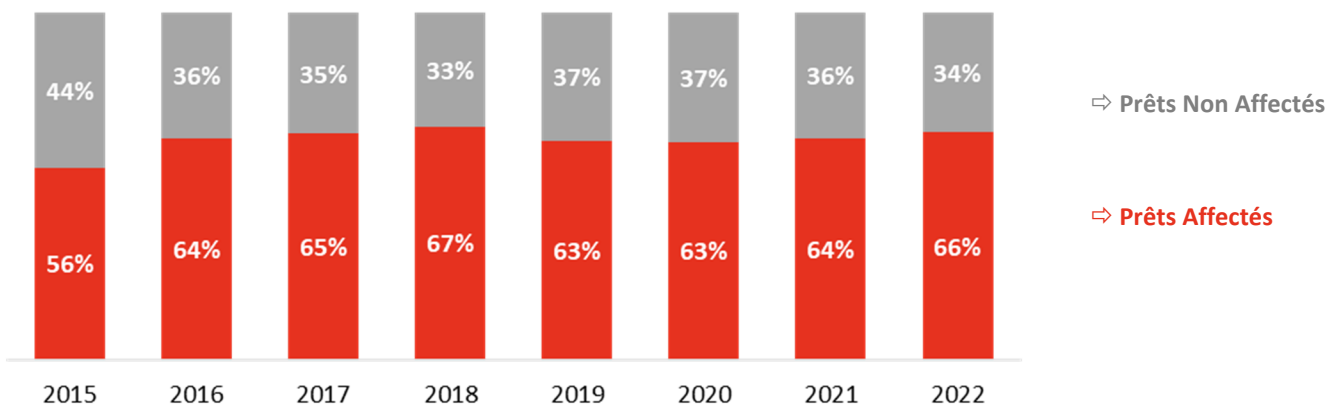
Evolution de la production nette des sociétés de crédit à la consommation (en KDH)

Production nette	2021	2022	Var 22/21
Prêts Affectés	13 162 459	13 561 343	3,0%
Véhicules	12 646 950	12 993 439	2,7%
Crédit classique	5 961 586	6 814 471	14,3%
LOA	6 685 364	6 178 968	-7,6%
Prix du véhicule HT	10 309 116	9 364 367	-9,2%
Premier Loyer Majoré (PLM) HT	1 098 261	803 304	-26,9%
Dépôt de garantie	2 525 491	2 382 095	-5,7%
MOURABAHA			
Equipement domestique	509 509	567 904	11,5%
Autres (préciser)	6 000		-100,0%
Prêts Non Affectés	7 375 080	7 104 889	-3,7%
Prêts personnels	7 326 033	7 066 755	-3,5%
CNT	3 079 913	3 052 271	-0,9%
CMR	985 903	887 847	-9,9%
Conventions privées	520 669	499 323	-4,1%
OP Bancaire	2 739 547	2 627 314	-4,1%
Revolving	49 047	38 134	-22,3%
TOTAL	20 537 539	20 666 232	0,6%

Évolution de la production nette par segment 2015-2022 (en KDH)



Évolution de la répartition de la production 2015-2022



2. Évolution des encours des sociétés de financement

Remarque préliminaire : la majorité des sociétés incluent les dépôts de garantie et les loyers perçus d'avance de la LOA et LOA+ dans leur encours. L'encours financier de ces sociétés est donc nettement plus faible.

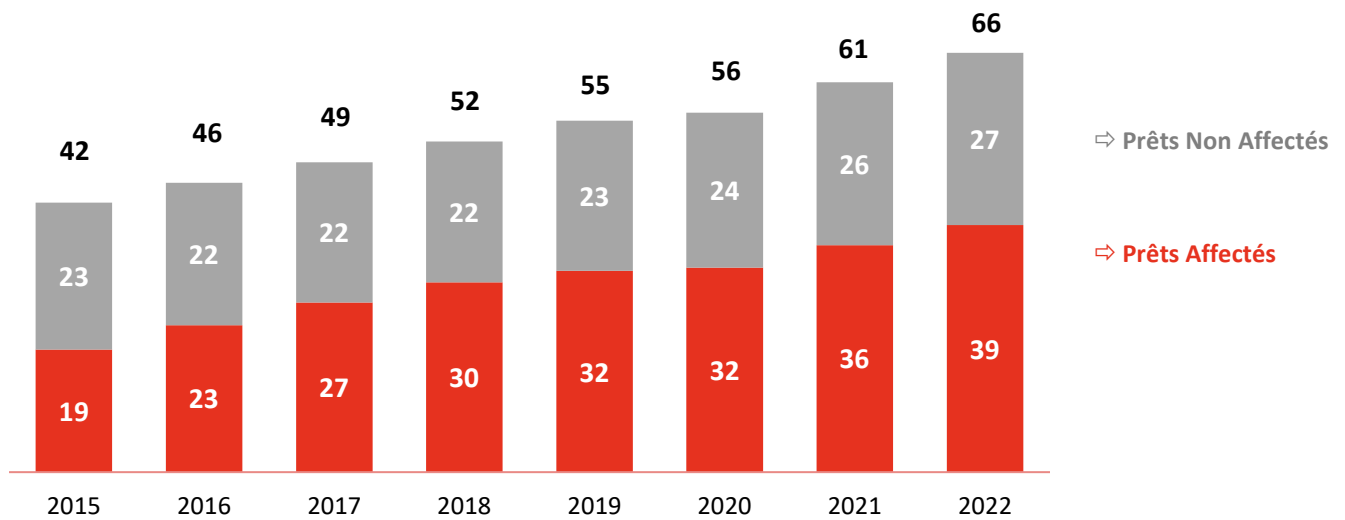
Encours bruts	2021	2022	Var 22/21
Prêts Affectés	35 703 178	38 847 827	8,8%
Véhicules	35 306 346	38 403 300	8,8%
Crédit classique	14 345 767	15 779 422	10,0%
LOA	20 959 983	22 623 365	7,9%
MOURABAHA	596	514	-13,8%
Equipement domestique	388 318	444 527	14,5%
Autres (préciser)	8 513	0	-100,0%
Prêts Non Affectés	25 621 500	27 104 997	5,8%
Prêts personnels	25 321 709	26 863 145	6,1%
CNT	13 405 143	13 925 051	3,9%
CMR	2 212 755	2 561 396	15,8%
Conventions	2 630 437	2 582 532	-1,8%
OP Bancaire	7 073 373	7 794 166	10,2%
Revolving	299 791	241 852	-19,3%
TOTAL	61 324 678	65 952 824	7,5%

À fin décembre 2022, l'encours brut global des sociétés de crédit à la consommation aux particuliers s'établit, selon l'APSF, à 65,9 milliards de dirhams, en hausse de +7,5% par rapport à fin décembre 2021. Les prêts affectés et les prêts non affectés augmentent respectivement de +8,8% et +5,8% pour atteindre 38,8 et 27,1 milliards de dirhams.

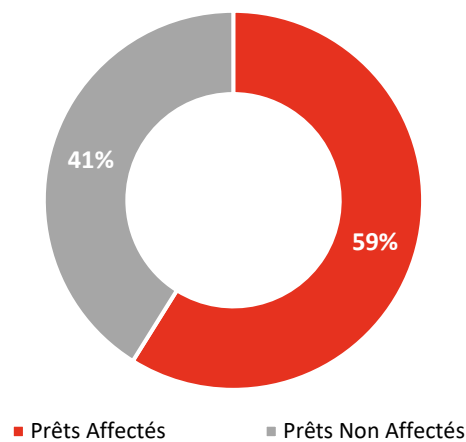
Les encours bruts des véhicules sont en hausse de +8,8% pour atteindre 38,4 milliards de dirhams, tirés par les crédits Locations avec Option d'Achats et les Auto Classiques qui augmentent respectivement de +7,9% et +10,0% par rapport à 2021 et sont à respectivement 22,6 et 15,8 milliards de dirhams.

Les encours des prêts personnels augmentent de +5,8% et arrivent à 27,1 milliards de dirhams, tirés par une hausse de +15,8% des prêts CMR destinés aux retraités du secteur public et par la hausse des opérations bancaires de +10,2%. Les prêts destinés aux fonctionnaires (CNT) ont affiché une progression de +3,9% à 13,9 milliards de dirhams.

Évolution de l'encours brut du secteur des sociétés de crédit à la consommation 2015-2020 (en milliards de DH)



Répartition de l'encours brut des sociétés de financement à décembre 2022



Le poids de l'encours de la famille de produit Prêts Affectés dans l'encours global représente 59% au moment où l'encours des Prêts Non Affectés représente 41%.

PRESENTATION DE SALAFIN

25 ans d'expertise dans le crédit à la consommation

Filiale du Groupe Bank of Africa BMCE Group, SALAFIN s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence du crédit à la consommation au Maroc et en Afrique. En tant que spécialiste de cette activité, SALAFIN accompagne les ménages dans leurs projets, leurs besoins d'équipement et de financement et met son savoir-faire et son écosystème au service de ses partenaires et de ses clients particuliers ou professionnels.

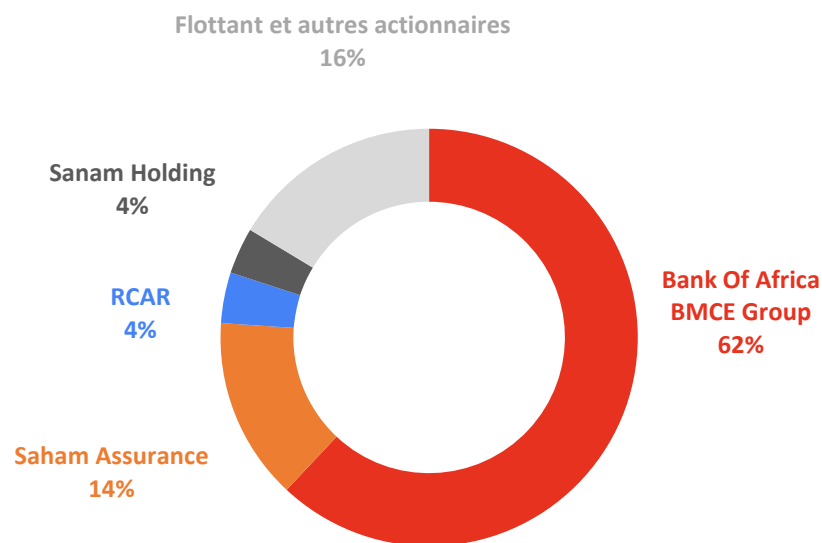
« Comptez sur nous »

Une signature porteuse des valeurs de SALAFIN.

L'engagement et le service client ont toujours été au cœur de la stratégie de SALAFIN, pour accompagner ses clients et partenaires et atteindre leur pleine satisfaction.

1. Actionnariat au 31/12/2022

L'actionnariat de SALAFIN au 31 décembre 2022 se présente comme suit :



2. Gouvernance

SALAFIN est une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

La composition du **Directoire** est restée inchangée suite au renouvellement des mandats de l'ensemble de ses membres pour une durée de six exercices par le Conseil de Surveillance du 12 avril 2021. Sa composition est comme suit :

- **M. Aziz CHERKAOUI** : Président du Directoire ;
- **M. Mohamed ERRAOUI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Financier et Administratif ;
- **M. Mohamed SBIHI** : Membre du Directoire - Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations ;
- **M. Mehdi MRANI** : Membre du Directoire - Directeur Pôle Transformation, Projets et Organisation.

Au cours de l'exercice 2022, le **conseil de surveillance** a acté la démission de 3 membres, il s'agit de :

- M. Brahim BENJELLOUN-TOUMI, président du Conseil de Surveillance
- M. Omar TAZI, membre du Conseil de Surveillance
- Mme Kawtar JOHRATI, membre du Conseil de Surveillance

Le conseil a par ailleurs approuvé la nomination de nouveaux membres :

- M. Khalid NASR, en qualité de président du Conseil de Surveillance
- M. Abdessamad TALBI, en qualité de membre du Conseil de Surveillance

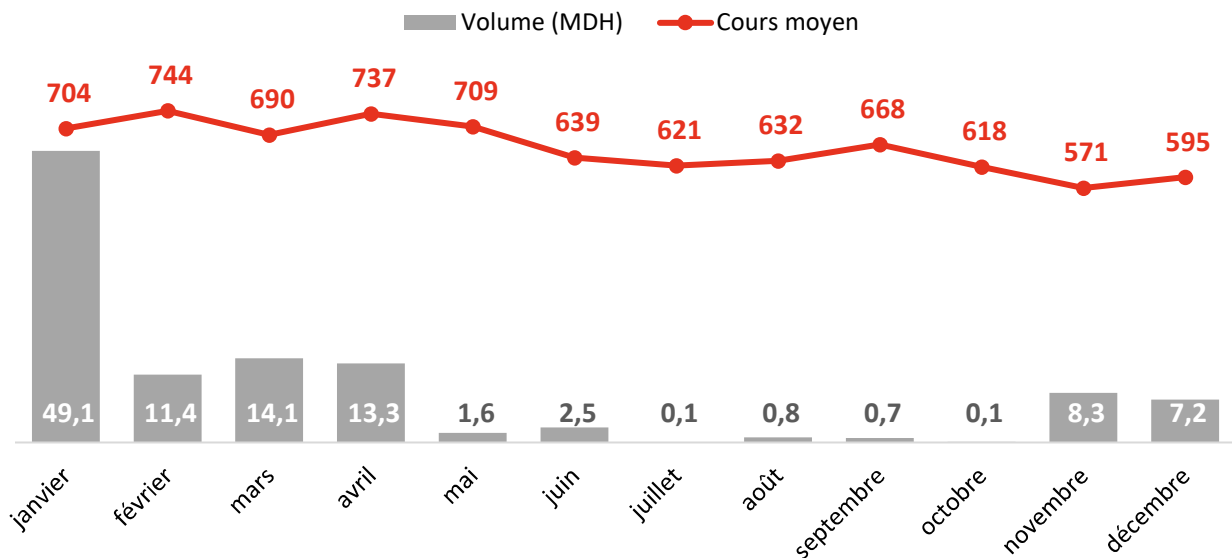
Ainsi, la composition du Conseil de Surveillance au 31/12/2022 est comme suit :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Driss BENJELLOUN** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Abdessamad TALBI** : Membre de Conseil de Surveillance
- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **Madame Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Samir BAALI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **Mme Safae FIKRI** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance

3. SALAFIN en Bourse

En 2022, 159 662 titres SALAFIN ont été échangés sur le marché de la bourse de Casablanca, représentant une baisse de -53% par rapport à 2021. Le volume en DH quant à lui a atteint 109 MDH en baisse de -49% comparé à l'année 2021.

Liquidité du titre SALAFIN en 2022

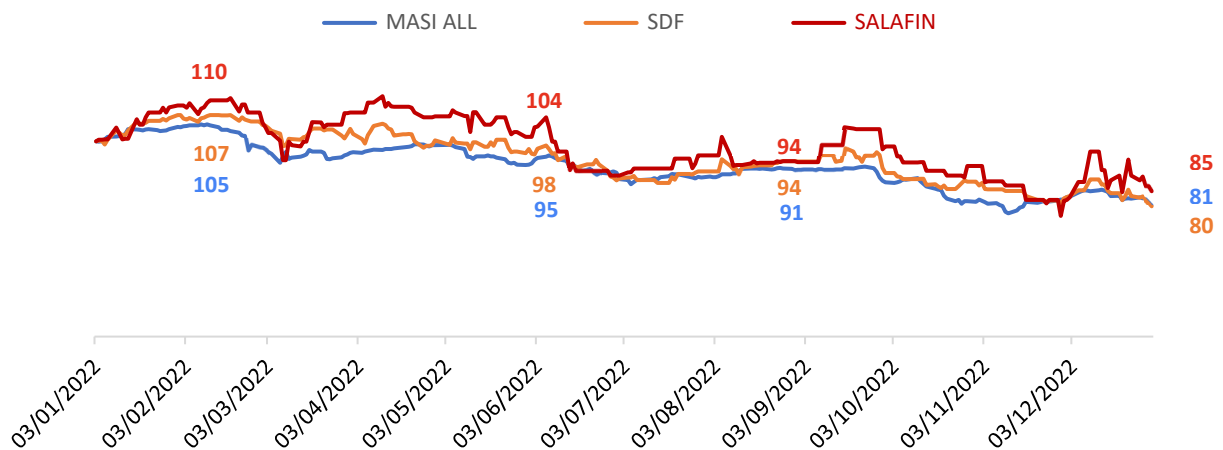


Sur toute la période 2022, SALAFIN a vu son cours boursier baisser de -15% par rapport à l'exercice précédent. Le cours du titre a clôturé l'exercice 202 à 570 DH (vs 671 DH le 03/01/2022).

L'indice des sociétés de financement affiche une performance négative de -20% par rapport à 2021. Il en est de même pour le MASI qui enregistre une baisse de -19%.

Performance de SALAFIN vs MASI et Indice des Sociétés de Financement en 2022

Base 100 = 03/01/2022



ACTIVITE ET RESULTATS

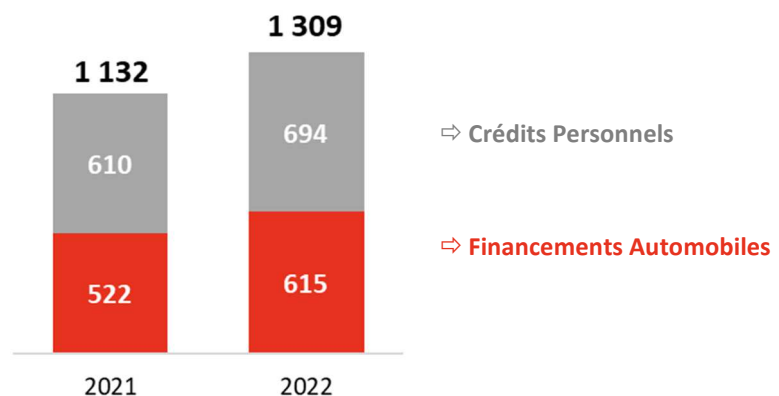
1. Activité Commerciale

L'année 2022 a été marquée par un climat économique complexe caractérisé par de nombreuses incertitudes, des tensions inflationnistes ainsi que la forte hausse des taux directeurs durant les quatre derniers mois de l'année.

En dépit de cette conjoncture macroéconomique défavorable, SALAFIN a réussi à réaliser en 2022 une production nette totale de 1 309 MDH, en hausse de +15,6% par rapport à 2021.

Cette bonne dynamique commerciale est portée par la croissance du segment des crédits personnels qui enregistre 694 MDH, soit une hausse de +13,8%, ainsi que par la bonne performance du segment des crédits automobiles qui affiche une augmentation de +17,6% pour s'établir à 615 MDH.

Evolution de la production (en MDH)



2. Résultats financiers

Au titre de l'exercice 2022, le Produit Net Bancaire affiche un solde de 399 MDH, en hausse de +2,6% par rapport à 2021. Dans le détail, la marge d'intérêt et les résultats de l'activité Location avec Option d'Achat (LOA) sont restés quasi stables, totalisant respectivement 189 MDH (-1,0%) et 71 MDH (+0,5%). La marge sur commissions s'est améliorée, quant à elle, de +9,7% à plus de 131 MDH. Ces évolutions ont été réalisées malgré un léger repli de -1,3% des encours moyens de la période qui présentent un solde de 3 278 MDH.

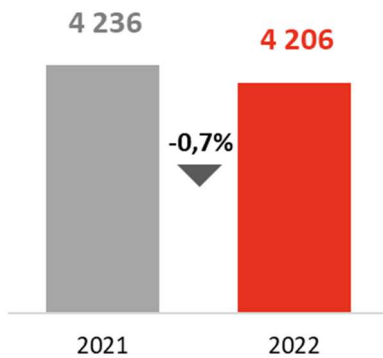
Les charges générales d'exploitation ont atteint 153 MDH, en hausse de +3,4% par rapport à 2021.

Les dotations nettes aux provisions s'élèvent à 101 MDH, en légère hausse de +1,2% par rapport à l'année dernière.

L'impôt sur les résultats au titre de l'exercice 2022 s'établit à 54 MDH contre 52 MDH en 2021.

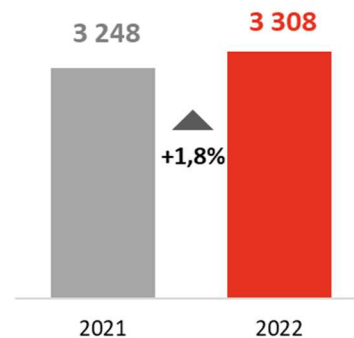
L'amélioration du PNB et la maîtrise des coûts ont permis à la société de dégager un résultat bénéficiaire net 2022 de 86 MDH, en croissance de +1,2% comparée à 2021.

Total Bilan



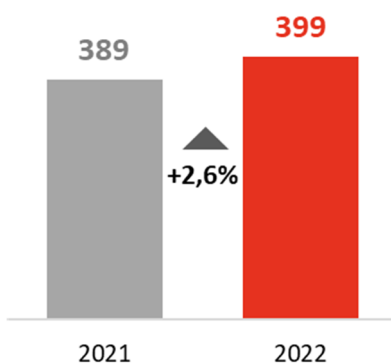
Le total bilan s'établit à 4 206 MDH, en légère baisse de -0,7% par rapport à l'exercice 2021.

Encours financiers fin de période



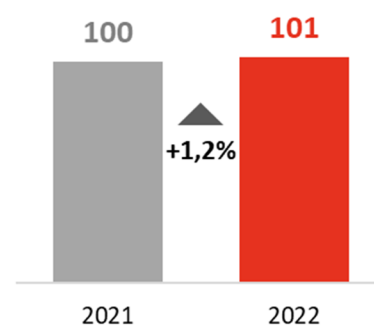
Les encours financiers fin de période enregistrent un solde de 3 308 MDH, en croissance de +1,8% par rapport à 2021.

Produit net bancaire

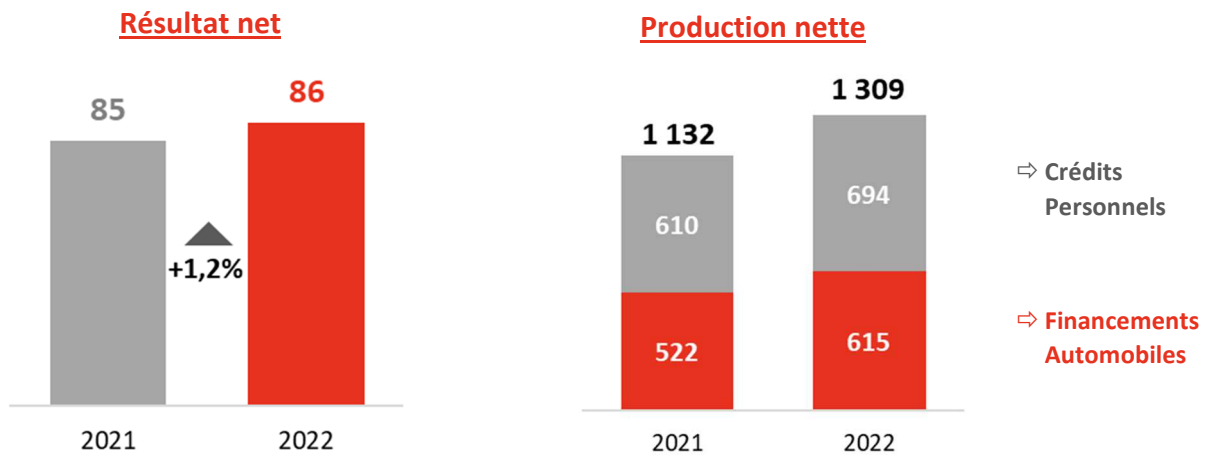


Le Produit Net Bancaire a enregistré une hausse de +2,6% par rapport à 2021, affichant un solde de 399 MDH.

Dotations nettes aux provisions



Les DAP enregistrent un solde de 101 MDH, en hausse de +1,2% par rapport à 2021



Le Résultat Net ressort à 86 MDH en hausse de +1,2%.

La production nette progresse de +15,6% à 1 309 MDH en 2022.

3. Faits marquants de l'exercice

Projets liés aux risques

Dans le cadre de l'amélioration continue de son système décisionnel, le Pôle Risques de Crédit a mis en œuvre un ensemble de travaux ayant pour objectif de mettre sous contrôle le risque généré par la production de SALAFIN.

- Refonte totale du dispositif d'octroi de la famille des crédits automobile (FA)
- Déploiement en 2022 d'un nouveau dispositif d'octroi pour la famille des crédits automobile
- Stabilisation du dispositif d'octroi de la famille des crédits personnels avec prélèvement bancaire
- La mise en place d'un dispositif d'octroi spécifique pour les produits affectés
- La conception d'un modèle de détection de la fraude
- L'industrialisation des actions de pré attribution

Présidence du Conseil de Surveillance

L'Assemblée générale de SALAFIN, prévue le 9 mai 2023, va ratifier la nomination de Monsieur Khalid NASR en qualité de membre et président du Conseil de surveillance.

M. Khalid NASR est depuis novembre 2021 Directeur Général Exécutif en charge du Corporate et de l'Investment Banking, de l'International (hors Afrique).

Il est actuellement administrateur de BOA Capital, administrateur de MAGHREBAIL et administrateur de BOA United-Kingdom.

COMMUNICATION FINANCIERE

Durant l'exercice 2022, SALAFIN a publié les communiqués et les rapports suivants :

- ⇒ Communiqué financier trimestriel décembre 2021 / Date de publication : 28 février 2022
- ⇒ Etats de synthèse 2021 / Date de publication : 31 mars 2022
- ⇒ Communiqué financier annuel 2021 / Date de publication : 31 mars 2022
- ⇒ Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2021 : Date de publication : 31 mars 2022
- ⇒ Formulaire de vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2022 / Date de publication : 28 avril 2022
- ⇒ Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2022 / Date de publication : 28 avril 2022
- ⇒ Communiqué de la mise à disposition du rapport financier annuel 2021 / Date de publication : 28 avril 2022
- ⇒ Rapport financier annuel 2021 / Date de publication : 30 avril 2022
- ⇒ Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 / Date de publication 26 mai 2022
- ⇒ Communiqué financier trimestriel Mars 2021 / Date de publication : 31 mai 2022
- ⇒ Communiqué post Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2022 / Date de publication : 09 juin 2022
- ⇒ Résultats des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2021 / Date de publication : 09 juin 2021
- ⇒ Communiqué financier trimestriel juin 2022 / Date de publication : 31 août 2022
- ⇒ Communiqué de presse de la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de BSF / Date de publication : 29 septembre 2022
- ⇒ Document de référence 2022 / Date de publication : 29 septembre 2022
- ⇒ Etats de synthèse S1-2022 / Date de publication : 30 septembre 2022
- ⇒ Communiqué financier semestriel S1-2022 / Date de publication : 30 septembre 2022
- ⇒ Rapport financier semestriel S1-2022 / Date de publication : 30 septembre 2022
- ⇒ Communiqué de presse de la mise à disposition du document de référence exercice 2021 / Date de publication : 04 octobre 2022
- ⇒ Communiqué financier trimestriel septembre 2022 / Date de publication : 30 novembre 2022
- ⇒ Communiqué financier trimestriel décembre 2022 / Date de publication : 28 février 2023
- ⇒ Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2022 / Date de publication : 31 mars 2023
- ⇒ Communiqué financier annuel-2022 / Date de publication : 31 mars 2023
- ⇒ Etats de synthèses exercice 2022 / Date de publication : 31 mars 2023
- ⇒ Formulaire de vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 mai 2022 / Date de publication : 04 avril 2022
- ⇒ Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2023 / Date de publication : 04 avril 2023

ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif au 31/12/2022

ACTIF	en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	80	69
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	0	0
. A vue	0	0
. A terme	0	0
Créances sur la clientèle	2 399 674	2 414 770
. Crédits de trésorerie et à la consommation	2 197 340	2 190 813
. Crédits à l'équipement	0	0
. Crédits immobiliers	0	0
. Autres crédits	202 334	223 957
Créances acquises par affacturage	0	0
Titres de transaction et de placement	861	861
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0
. Autres titres de créance	0	0
. Titres de propriété	861	861
Autres actifs	196 555	197 385
Titres d'investissement	0	0
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	0	0
. Autres titres de créance	0	0
Titres de participation et emplois assimilés	401	401
Créances subordonnées	0	0
Immobilisations données en crédit-bail et en location	1 272 436	1 282 528
Immobilisations incorporelles	253 684	253 878
Immobilisations corporelles	82 177	86 100
Total de l'Actif	4 205 867	4 235 992

Bilan Passif au 31/12/2022

PASSIF	en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	414 102	164 092
. A vue	113 592	164 092
. A terme	300 510	0
Dépôts de la clientèle	227 922	363 677
. Comptes à vue créditeurs	0	0
. Comptes d'épargne	0	0
. Dépôts à terme	0	0
. Autres comptes créditeurs	227 922	363 677
Titres de créance émis	1 744 207	1 913 601
. Titres de créance négociables	1 744 207	1 913 601
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0
Autres passifs	904 415	803 342
Provisions pour risques et charges	36 437	36 437
Provisions réglementées	22 242	21 598
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
Dettes subordonnées	0	0
Ecarts de réévaluation	0	0
Réserves et primes liées au capital	458 380	536 106
Capital	312 412	312 412
Actionnaires. Capital non versé (-)	0	0
Report à nouveau (+/-)	0	0
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
Résultat net de l'exercice (+/-)	85 750	84 728
Total du Passif	4 205 867	4 235 992

Compte de Produits et de Charges

	en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	877 491	888 355
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	0	0
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	257 624	265 773
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	0	0
Produits sur titres de propriété	2 589	2 406
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	470 020	483 275
Commissions sur prestations de service	141 310	130 923
Autres produits bancaires	5 948	5 978
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	478 199	499 228
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	12 067	11 206
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	0	0
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	56 444	63 554
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	399 500	413 100
Autres charges bancaires	10 187	11 368
PRODUIT NET BANCAIRE	399 292	389 127
Produits d'exploitation non bancaire	3 403	3 710
Charges d'exploitation non bancaire	0	0
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	153 403	148 356
Charges de personnel	70 571	70 110
Impôts et taxes	798	1 147
Charges externes	68 892	64 548
Autres charges générales d'exploitation	589	514
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	12 552	12 038
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	117 095	128 686
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	115 269	121 200
Pertes sur créances irrécouvrables	0	5
Autres dotations aux provisions	1 825	7 480
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	15 131	21 561
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	8 742	13 825
Récupérations sur créances amorties	5 207	7 310
Autres reprises de provisions	1 182	426
RESULTAT COURANT	147 329	137 356
Produits non courants	1 708	162
Charges non courantes	9 466	566
RESULTAT AVANT IMPOTS SUR LES RESULTATS	139 571	136 953
Impôts sur les résultats	53 821	52 225
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	85 750	84 728

Etat des Soldes de Gestion (Tableau de formation des résultats)

	en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
+ Intérêts et produits assimilés	257 624	265 773
- Intérêts et charges assimilées	68 511	74 760
MARGE D'INTERET	189 113	191 013
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	470 020	483 275
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	399 500	413 100
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	70 519	70 175
+ Commissions perçues	141 310	130 923
- Commissions servies	10 049	11 230
Marge sur commissions	131 261	119 694
± Résultat des opérations sur titres de transaction	0	0
± Résultat des opérations sur titres de placement	2 589	2 406
± Résultat des opérations de change	0	40
± Résultat des opérations sur produits dérivés	0	0
Résultat des opérations de marché	2 589	2 446
+ Divers autres produits bancaires	5 948	5 938
- Diverses autres charges bancaires	138	138
PRODUIT NET BANCAIRE	399 292	389 127
± Résultat des opérations sur immobilisations financières	0	0
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	3 403	3 710
- Autres charges d'exploitation non bancaire	0	0
- Charges générales d'exploitation	153 403	148 356
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	249 293	244 480
± Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-101 321	-100 070
± Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-644	-7 054
RESULTAT COURANT	147 329	137 356
RESULTAT NON COURANT	-7 757	-403
- Impôts sur les résultats	53 821	52 225
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	85 750	84 728

Etat des Soldes de Gestion (Capacité d'autofinancement)

	en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	85 750	84 728
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	12 552	12 038
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	0
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	0	5 000
+ Dotations aux provisions réglementées	1 825	2 480
+ Dotations non courantes	0	0
- Reprises de provisions	1 182	426
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	0
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	0
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	0
- Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	98 946	103 820
- Bénéfices distribués	162 454	162 294
+ AUTOFINANCEMENT	-63 508	-58 475

Hors Bilan

	en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
ENGAGEMENTS DONNES	38 733	40 545
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	38 733	40 545
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS RECUS	1 260 014	1 265 985
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 260 014	1 265 985
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers		
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir		

Créances sur la clientèle

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CREDITS A LA CONSOMMATION				2 197 340	2 197 340	2 190 813
CREDITS A L'EQUIPEMENT						
CREDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CREDITS						
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTERETS COURUS A RECEVOIR						
CREANCES EN SOUFFRANCE				202 334	202 334	223 957
- Créances pré-douteuses				63 637	63 637	72 908
- Créances douteuses				5 131	5 131	17 031
- Créances compromises				133 566	133 566	134 017
TOTAL				2 399 674	2 399 674	2 414 770

Immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Dotations au titre de l'exercice	Provisions Reprises de provisions	Cumul des provisions	Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements				
IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	10 494 538	593 545	215 435	10 872 648	399 488	9 384 862	13 533		215 351	1 272 436
CREDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CREDIT-BAIL MOBILIER	9 905 695	560 241	215 435	10 250 501	399 488	9 384 862				865 640
- Crédit-bail mobilier en cours										
- Crédit-bail mobilier loué	9 905 695	560 241	215 435	10 250 501	399 488	9 384 862				865 640
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation										
CREDIT-BAIL IMMOBILIER										
- Crédit-bail immobilier en cours										
- Crédit-bail immobilier loué										
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR	42 168	443		42 611						42 611
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES	224 393	9 226		233 619						233 619
CREANCES EN SOUFFRANCE	322 282	23 635		345 916			13 533		215 351	130 566
IMMOBILISATIONS DONNEES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
Total	10 494 538	593 545	215 435	10 872 648	399 488	9 384 862	13 533		215 351	1 272 436

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

en milliers de DH

DETTES	Etablissements de crédit et assimilés au Maroc			Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		113 592			113 592	164 092
VALEURS DONNEES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS DE TRESORERIE						
- au jour le jour						
- à terme						
EMPRUNTS FINANCIERS		300 510			300 510	
AUTRES DETTES						
INTERETS COURUS A PAYER						
TOTAL		414 102			414 102	164 092

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Opérations de change à terme				
Devises à recevoir				
Devises à livrer				
Dirhams à recevoir				
Dirhams à livrer				
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés				
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change				
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments				

NEANT

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle

en milliers de DH

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle	374	6 338	86 418	1 517 338	789 206	2 399 674
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé	0	4 737	58 981	1 128 627	80 091	1 272 436
TOTAL	374	11 075	145 399	2 645 965	869 297	3 672 109
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	113 592			300 510		414 102
Dettes envers la clientèle (*)	35	602	8 208	144 117	74 959	227 922
Titres de créance émis	61 207		247 000	1 436 000		1 744 207
Emprunts subordonnés						
TOTAL	174 835	602	255 208	1 880 627	74 959	2 386 231

Provisions

PROVISIONS	en milliers de DH				
	Encours 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2022
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR :	888 101	115 269	8 742		994 629
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	686 154	101 736	8 613		779 278
titres de placement					
titres de participation et emplois assimilés					
immobilisations en crédit-bail et en location	201 947	13 533	129		215 351
autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	58 035	1 825	1 182		58 679
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par Signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations Similaires					
Provisions pour autres risques et charges	36 437				36 437
Provisions réglementées	21 598	1 825	1 182		22 242
TOTAL GENERAL	946 137	117 094	9 923		1 053 308

Tableau des Flux de Trésorerie

	en millier de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation bancaire perçus	877 491	888 355
Récupérations sur créances amorties	5 207	7 310
Produits d'exploitation non bancaire perçus	3 403	3 710
Charges d'exploitation bancaire versées	78 698	86 128
Charges d'exploitation non bancaire versées		
Charges générales d'exploitation versées	140 851	136 318
Impôts sur les résultats versés	53 821	52 225
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	612 731	624 704
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
Créances sur la clientèle	15 096	86 182
Titres de transaction et de placement		
Autres actifs	830	24 285
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-506 282	-314 221
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	300 510	
Dépôts de la clientèle	-135 755	-180 283
Titres de créance émis	-169 393	46 625
Autres passifs	101 074	77 583
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-393 920	-259 828
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION	218 811	364 875
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Acquisition d'immobilisations financières		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	8 434	6 660
Intérêts perçus		
Dividendes perçus	-2 589	-2 406
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-5 845	-4 254
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
Emission de dettes subordonnées		
Emission d'actions		
Remboursement des capitaux propres et assimilés		
Intérêts versés		
Dividendes versés	162 454	162 294
FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-162 454	-162 294
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE	50 512	198 328
TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	-164 024	-362 351
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	-113 512	-164 024

Titres de participation et emplois assimilés

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
<u>Participations dans les entreprises liées</u>									
<u>Autres titres de participation</u>		400		401	401			2 878	
Divers Ste. de Crédit à la consommation	Crédit à la consommation	0	NS	1	1	31/12/2022			
ORUS Services SA	Informatique	300	100%	300	300	31/12/2022	5 428	2 878	15 143
ORUS ASSURANCE SA	Assurance	100	100%	100	100	31/12/2022			
TOTAL				401	401			2 878	

Commentaires:

(*) Situation Provisoire au 31/12/2022

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques	305 766	Créances sur la clientèle (Bilan)	98 902
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	305 766		98 902

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

NEANT

Etat des dérogations

INDICATIONS DES DEROGATIONS

JUSTIFICATIONS DES
DEROGATIONSINFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE
PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET
LES RESULTATS

I. Dérogations aux principes
comptables fondamentaux

NEANT

II. Dérogations aux méthodes
d'évaluation

NEANT

III. Dérogations aux règles
d'établissement et de
présentation des états de
synthèse

NEANT

Principales méthodes d'évaluation appliquées

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ETABLISSEMENT

Les méthodes d'évaluation appliquées par SALAFIN sont celles requises par le nouveau plan comptable des établissements de crédit (PCEC)

Etat des changements de méthodes

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	
II. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	

Valeur des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement

en milliers de DH

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de rembour sement	Plus- values latentes	Moins- values latente s	Provisions
TITRES DE TRANSACTION						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	0				0
OBLIGATIONS	0	0				
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0				0
TITRES DE PROPRIETE	3	3				0
TITRES DE PLACEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES	0	0				0
OBLIGATIONS	0	0				
AUTRES TITRES DE CREANCE	0	0				0
TITRES DE PROPRIETE	1 995	858				1 137
TITRES D'INVESTISSEMENT						
BONS DU TRESOR ET VALEURS ASSIMILEES						
OBLIGATIONS						
AUTRES TITRES DE CREANCE						

Le détail des autres actifs

Eléments	en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
DEBITEURS DIVERS	119 716	121 578
Etat débiteur	34 307	30 015
Débiteurs Divers	85 409	91 564
Compte de régul Actif	76 839	75 806
Total	196 555	197 385

Le détail des autres passifs

Eléments	en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021
Créditeurs Divers	534 231	490 237
Etat créditeurs	254 678	228 955
Autres créditeurs	279 553	261 282
Compte de régul Passif	370 185	313 105
Autres Passif	904 415	803 342

Le tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENT
NEANT	

Le tableau des engagements sur titres

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
ENGAGEMENTS DONNES		
Titres achetés à réméré		
Titres à livrer		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		
ENGAGEMENTS RECUS		
Titres vendus à réméré		
Titres à recevoir		
- Marché primaire		
- Marché gris		
- Marchés réglementés		
- Marché gré à gré		
- Autres		

NEANT

Comptes de la clientèle

	(en nombre)	
	COMPTES DE LA CLIENTELE	
	31/12/2022	31/12/2021
Comptes courants		
Comptes chèques, hors MRE		
Comptes MRE		
Comptes d'affacturage		
Comptes d'épargne		
Comptes à terme		
Bons de caisse		

NEANT

La ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère

DESIGNATION	(en milliers MAD)
DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	
Créances sur la clientèle	
Autres actifs	
Titres de participation et emplois assimilés	
Créances subordonnées	
TOTAL ACTIF	
PASSIF:	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	
Dépôts de la clientèle	
Autres passifs	
TOTAL PASSIF	
HORS-BILAN:	
ENGAGEMENTS DONNES	
ENGAGEMENTS RECUS	

NEANT

Réseau

RESEAU	(en nombre)	
	31/12/2022	31/12/2021
Guichets permanents	23	23
Guichets périodiques		
Guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal

en milliers de DH

INTITULES	MONTANTS	MONTANTS
I - RESULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	85 750	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES		
1- Courantes	8 480	
* Fraction non déductible des redevances de CB	0	
* Provision pour Risque & charges	0	
* Autres éléments non déductibles CSS	7 057	
* Autres éléments non déductibles Plus Value de Fusion	1 422	
2- Non courantes	53 821	
* Impôt sur les sociétés	53 821	
* Rappel d'impôt	0	
-		
-		
III - DEDUCTIONS FISCALES		
1- Courantes		0
* Reprise de la provision pour investissements		0
* Reprise de la provision pour risques généraux		0
* Provisions pour investissements		0
* Encaissements et reprises sur provisions redressées lors du		
contrôle fiscal		0
2- Non courantes		2 589
* Produit des titres de participations		2 589
	TOTAL	148 051
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		145 462
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	0	
VI - RESULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C)		145 462
	OU	
. Déficit net fiscal (B)	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
	
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
	
. Exercice n-4	
. Exercice n-3	
. Exercice n-2	
. Exercice n-1	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Répartition du capital social

Montant du capital:	312 411 900,00			
Montant du capital social souscrit et non appelé :				
Valeur nominale des titres :	1 00,00 Dhs			
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
		Exercice précédent	Exercice actuel	
BMCE BANK	140, avenues hassan II. Casa,	1 935 692	1 935 692	61,96%
SAHAM Assurance	216, Boulevard Zerktouni, Casa	442 061	442 061	14,15%
Autres		746 366	746 366	23,89%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

		en milliers de DH	
		Montants	Montants
A- Origine des résultats affectés	84 728	B- Affectation des résultats	86 518
Décision de l'AGO du 24/05/2019		Réserve légale	1 790
Report à nouveau		Dividendes	162 454
Résultats nets en instance d'affectation		Autres affectations	-77 726
Résultat net de l'exercice	84 728		
Prélèvement sur les bénéfices			
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	84 728	TOTAL B	86 518

Résultats et autres éléments des trois derniers exercices

	en milliers de DH		
	2022	2021	2020
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES	856 541	933 245	1 010 812
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	399 292	389 127	366 714
2- Résultat avant impôts	139 571	136 953	-14 057
3- Impôts sur les résultats	53 821	52 225	2 310
4- Bénéfices distribués	162 454	162 294	129 583
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	85 750	84 728	-16 367
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	27	27	-5
Bénéfice distribué par action ou part sociale	52	52	41
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	57 038	53 700	51 606
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	338	330	345

Effectifs

	(en nombre)	
EFFECTIFS	31/12/2022	31/12/2021
Effectifs rémunérés	338	330
Effectifs utilisés	338	330
Effectifs équivalents plein temps	338	330
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	221	213
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	117	117
Cadres (équivalent plein temps)	338	330
Employés (équivalent plein temps)	0	0
dont effectifs employés à l'étranger	0	0

Datation et événements postérieurs

I. DATATION

. Date de clôture (1)

31/12/2022

. Date d'établissement des états de synthèse (2)

08/03/2023

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indications des événements
. Favorables	- Enregistrement des règlements subséquents et encaissements sur créances en souffrances
. Défavorables	- Baisse continue du TEG - Retours d'impayés et détérioration de la situation des créances en souffrances en terme de nombre d'impayés et de classification des créances et leurs provisions.

Titres et autres actifs gérés ou en dépôts

TITRES	Nombre de comptes		Montants en milliers de DH	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
Titres dont l'établissement est dépositaire				
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire				
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion				
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire				
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion				

NEANT

Le Directoire

Fait à Casablanca, le 27 avril 2022

M. Aziz CHERKAoui
Président du Directoire

M. Mohammed ERRAIoui
Membre du Directoire

RAPPORT ESG

Contenu

LE PROFIL DE L'ENTREPRISE	47
PRÉSENTATION DE SALAFIN	47
ACTIONNARIAT AU 31/12/2022	47
PRODUITS ET SERVICES	48
NOTRE ENGAGEMENT	48
NOS VALEURS	48
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES AGENCES SALAFIN.....	49
LA GOUVERNANCE DE SALAFIN	50
CONSEIL DE SURVEILLANCE.....	50
a) Le Comité d'Audit et des Risques.....	51
b) Le Comité de Nomination et Rémunération	52
c) Le Comité d'Appui Stratégique.....	52
LE DIRECTOIRE	53
1. Comité Exécutif	54
2. Comité de Direction.....	54
3. Comité Capital Humain.....	54
4. Comité Risques de Crédit	54
5. Comité Développement des Projets Internes	54
6. Comité du Contrôle Interne	55
7. Comité d'Audit.....	55
8. Comité Relation Clients	55
9. Comité RSE	55
LA GOUVERNANCE DE LA RSE	56
LA RSE AU SEIN DE SALAFIN	56
Les parties prenantes de SALAFIN.....	58
Les enjeux prioritaires :	59
Importance et répartition des enjeux	59
L'éthique des affaires et le projet LAB/FT	61
Le contrôle interne et la Conformité.....	62
Le code déontologique.....	63
La sécurité de l'information	63
Plan de Continuité d'Activité (PCA).....	64

Politique et Charte Achats Responsables.....	64
Une relation client responsable	66
L'approche client de SALAFIN.....	66
La satisfaction client.....	66
La digitalisation des services	67
Environnement	68
SALAFIN, employeur responsable.....	69
L'emploi au sein de SALAFIN	69
Le recrutement et l'intégration.....	70
Mouvement du personnel : recrutements et départs	71
La gestion des carrières.....	72
La formation et le développement des compétences	73
La politique générale de rémunération	74
Communication financière.....	74
Note méthodologique	75

LE PROFIL DE L'ENTREPRISE

PRÉSENTATION DE SALAFIN

Filiale du Groupe Bank of Africa BMCE Group, SALAFIN s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence du crédit à la consommation au Maroc et en Afrique. En tant que spécialiste de cette activité, SALAFIN accompagne les ménages dans leurs projets, leurs besoins d'équipement et de financement et met son savoir-faire et son écosystème au service de ses partenaires et de ses clients particuliers ou professionnels.

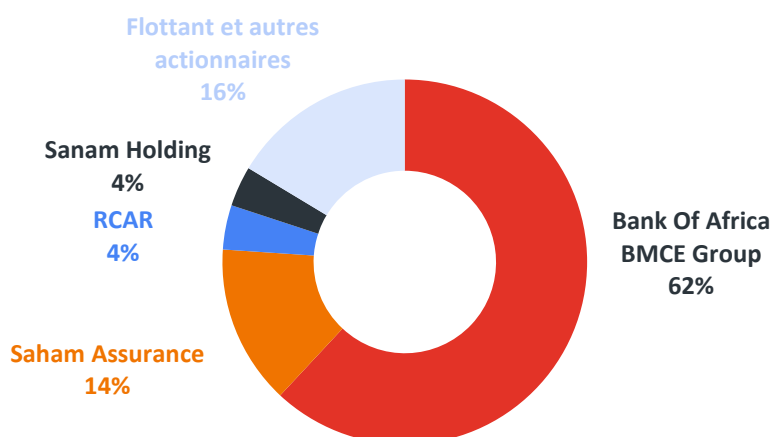
« Comptez sur nous »

Une signature porteuse des valeurs de SALAFIN.

L'engagement et le service client ont toujours été au cœur de la stratégie de SALAFIN, pour accompagner ses clients et partenaires et atteindre leur pleine satisfaction.

ACTIONNARIAT AU 31/12/2022

L'actionnariat de Salafin au 31 décembre 2022 se présente comme suit :



PRODUITS ET SERVICES

SALAFIN propose une large gamme de produits de crédits allant des prêts personnels aux crédits renouvelables avec ou sans carte de crédit en passant par les prêts hypothécaires et les financements automobiles. Des solutions d'assurance et de service client complètent l'offre de financement afin d'accompagner nos clients.

SALAFIN diversifie ses offres en proposant des services aux différents partenaires de son écosystème via son activité Fee-Business.

FINANCEMENT AUTOMOBILE

- Crédit auto classique
- Leasing

CRÉDIT PERSONNEL

- Prêts directs aux salariés et retraités du secteur privé
- Prêts directs aux salariés et retraités du secteur public avec prélèvement automatique sur salaires ou sur pensions
- Crédit hypothécaire

REVOLVING

- Cartes de retrait et de paiement nationales affiliées aux réseaux VISA & Master Card
- Cartes revolving internationales
- Crédit levier pour investir sur la bourse de Casablanca

ACTIVITE FEE-BUSINESS

- Prestations de services bancaires
- Prestations de services non bancaires

NOTRE ENGAGEMENT

En tant que spécialiste de l'activité de crédit à la consommation, SALAFIN dispose des meilleurs outils pour apporter, dans un délai rapide et avec un service de haute qualité, des réponses personnalisées et garantissant le respect des règles de la profession et la satisfaction de ses clients, partenaires, collaborateurs et actionnaires.

NOS VALEURS

Engagement

Éthique et professionnalisme sont des notions fondatrices qui animent le quotidien des collaborateurs SALAFIN et qui les poussent à être aux côtés de nos clients à chaque étape de leurs projets.

Audace

Une dynamique permanente pour sortir des sentiers battus grâce à la volonté de surpassement qui guident nos équipes pour toujours proposer des solutions de financement novatrices et une qualité de service zéro défaut.

Service Client

Proposer la meilleure prestation de service à notre clientèle et nos partenaires en garantissant transparence et efficacité à chaque sollicitation, de la première consultation au dernier remboursement.

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES AGENCES SALAFIN

SALAFIN compte à date 23 agences réparties sur les villes principales du Royaume dont :



LA GOUVERNANCE DE SALAFIN

SALAFIN est une société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance, régis par les lois et règlements marocains en vigueur.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au cours de l'exercice 2022, le **conseil de surveillance** a acté la démission de 3 membres, il s'agit de :

- M. Brahim BENJELLOUN-TOUMI, président du Conseil de Surveillance
- M. Omar TAZI, membre du Conseil de Surveillance
- Mme Kawtar JOHRATI, membre du Conseil de Surveillance

Le conseil a par ailleurs approuvé la nomination de nouveaux membres :

- M. Khalid NASR, en qualité de président du Conseil de Surveillance
- M. Abdessamad TALBI, en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Ainsi, la composition du Conseil de Surveillance au 31/12/2022 est comme suit :

- **M. Khalid NASR** : Président du Conseil de Surveillance
- **M. Amine BOUABID** : Vice-président du Conseil de Surveillance
- **M. Driss BENJELLOUN** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Abdessamad TALBI**: Membre de Conseil de Surveillance
- **M. François MIQUEU** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- **Madame Salma TAZI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **M. Samir BAALI** : Membre du Conseil de Surveillance
- **Mme Safae FIKRI** : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance

Dans le cadre du suivi d'activité de l'exercice 2022, le Conseil de Surveillance s'est réuni trois fois :

- Le 24 février 2022 : Situation provisoire 2021 et budget prévisionnel 2022
- Le 05 septembre 2022 : Arrêtés des comptes semestriels
- Le 21 décembre 2022 : Situation provisoire 2022 et budget prévisionnel 2023

Le Conseil de Surveillance institue en son sein, trois comités spécialisés :

a) Le Comité d'Audit et des Risques

Le Comité d'Audit et des Risques remplit les missions respectivement dévolues au Comité telles que précisées dans la Directive 1/W/14 et la Circulaire 4/W/18 de Bank Al Maghrib. Notamment, l'assistance au Conseil de Surveillance dans son rôle de vérification et de contrôle des comptes, ainsi qu'en matière de stratégie, de gestion des risques et de la surveillance des dispositifs de Contrôle Interne.

À ce titre et conformément à la charte dédiée à cette instance, le Comité d'Audit et Risques veille à ce que :

- Le système de contrôle interne et les moyens mis en place soient cohérents et compatibles de manière à permettre la Surveillance et la maîtrise des risques au niveau de l'entité ;
- La stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de l'entité, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière ;
- Les informations financières destinées au Conseil de Surveillance et aux tiers soient fiables et exactes, de nature à ce que les intérêts légitimes des actionnaires, des clients et des autres parties prenantes soient préservés ;
- L'examen des comptes soit réalisé avant leur soumission au Conseil de Surveillance.

Composition du Comité d'Audit et des risques :

- M. François MIQUEU : Membre Indépendant du Conseil de Surveillance, Président du Comité d'Audit et des Risques
- M. Abdessamad TALBI : Membre du Conseil de Surveillance, Membre du Comité d'Audit et des Risques
- Mme Safae FIKRI : Membre indépendant du Conseil de Surveillance, membre du Comité d'Audit et des Risques
- Mme Salma TAZI : Membre du Conseil de Surveillance, Membre du Comité d'Audit et des Risques
- M. Khalid SENHAJI : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group
- M. Zouheir KAISSI : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank Of Africa BMCE Group
- M. M'hamed BOURAQADI SAADANI : Membre associé du Comité d'Audit et des Risques, représentant Bank of Africa BMCE Group

b) Le Comité de Nomination et Rémunération

Le Comité de Nomination et Rémunération veille au respect des pratiques de la bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur au-delà de son rôle de prévention de conflits, d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et force de proposition des politiques de rémunération.

Le Comité de Nomination et Rémunération émet avis et recommandations au Conseil sur la mise en place et le maintien d'une politique de bonne gouvernance.

À ce titre et conformément à la charte dédiée à cette instance, le Comité Nomination et Rémunération est chargé de :

- Veiller au respect des principes de bonne gouvernance et des dispositions légales et réglementaires en vigueur et communiquer aux actionnaires sur ces points, notamment en matière d'indépendance des Administrateurs ;
- Examiner et faire des recommandations par rapport à la composition et aux missions et travaux du Conseil et de ses Comités Spécialisés ;
- Prévenir et veiller à la résolution d'éventuels conflits d'intérêt pouvant survenir entre les membres du Conseil, liés à des opérations ou transactions associant les dirigeants ou les actionnaires ;
- Proposer des procédures de cooptation des Administrateurs et des membres du Directoire ainsi que formuler des recommandations au Conseil pour la désignation de nouveaux membres ;
- Proposer une politique de rémunération des Administrateurs et des membres du Directoire conformément aux critères fixés au préalable par le Conseil.

Le Comité de Nomination et Rémunération est composé de :

- M. Khalid NASR, Président du Conseil de Surveillance ;
- Un autre membre du Conseil de Surveillance.
- M. Aziz CHERKAOUI Président du Directoire Exécutif - Membre invité ;

c) Le Comité d'Appui Stratégique

Le Comité d'Appui Stratégique a été formé en 2020 à la demande de M. Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance.

Le Comité Stratégique a pour mission principale d'éclairer la stratégie de l'établissement. Il a également pour rôle de :

- Entretenir la réflexion sur les leviers de croissance et les évolutions stratégiques présentés par le Directoire ;
- Assister le Directoire à évaluer les perspectives stratégiques de l'établissement ;
- Favoriser un dialogue sur les contributions possibles que pourraient apporter les membres du Comité à SALAFIN et à son écosystème ;
- La formulation d'avis et recommandations au Directoire autour de la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques de l'établissement ;
- L'examen et l'analyse des projets organisationnels et stratégiques importants de l'établissement ;
- Resituer au Conseil de Surveillance un rapport sur la base des activités susmentionnées

Le Comité d'appui stratégique est composé de :

- M. François MIQUEU, Président du Comité d'Appui Stratégique, Membre Indépendant du Conseil de Surveillance
- M. Amine BOUABID : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Administrateur Directeur Général de Bank Of Africa BMCE Group ;
- M. Abdessamad TALBI : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directeur Général Délégué SANLAM Maroc ;
- Mme. Salma TAZI : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directrice Générale Adjointe en charge des Synergies Groupe ;
- M. Samir BAALI : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directeur Général Adjoint Pôle Finance RMA ;
- M. Mounir KABBAJ : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directeur Général Adjoint Bank Of Africa BMCE Group ;
- Mme. Amal EL RHAYTI : Membre du Comité d'Appui Stratégique, Directrice des Participations de Bank Of Africa BMCE Group.

Le Comité d'Appui Stratégique comprend également des membres invités, salariés de SALAFIN :

- M. Aziz CHERKAOUI, Président du Directoire ;
- M. Mohammed ERRAIOUI, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Financier et Administratif ;
- M. Mohammed SBIHI, Directeur Général Adjoint en charge du Pôle Support et Opérations ;
- M. Mehdi MRANI, Directeur en charge du Pôle Transformation, Projets et Réorganisation ;
- M. Mohammed OUDGHIRI, Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques.

LE DIRECTOIRE

Composition du Directoire :

- M. Aziz CHERKAOUI, Président du Directoire ;
- M. Mohamed ERRAIOUI, Membre du Directoire, Directeur Général Adjoint, Directeur du Pôle Financier et Administratif ;
- M. Mohamed SBIHI, Membre du Directoire, Directeur Général Adjoint, Directeur du Pôle Support et Opérations ;
- M. Mehdi MRANI, Membre du Directoire, Directeur du Pôle Transformation, Projets et Organisation.

Au cours de l'exercice 2022, le Directoire s'est réuni régulièrement conformément aux dispositions légales en vue de statuer et d'arrêter les comptes mensuels sociaux et consolidés de la société de financement.

Le Directoire institue en son sein, les comités suivants :

1. Comité Exécutif

Composition

Le Comité Exécutif est composé du Président du Directoire, du Directeur du pôle Support et Opérations, du Directeur du pôle Financier et Administratif, du Directeur du pôle Transformation, Projets et Organisation, du Directeur du pôle Commercial et Marketing, du Directeur du pôle Curatif, du Directeur du pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Capital Humain, du Directeur de la Gouvernance et Projets Stratégiques et des Directeurs Généraux Adjointes d'ORUS Services

Rôle et missions

Le Comité Exécutif est chargé de mettre en œuvre les orientations stratégiques de SALAFIN et d'assurer sa gestion opérationnelle. Il constitue un lieu d'échanges et de réflexion sur l'optimisation de la stratégie de la Société

2. Comité de Direction

Composition

Le Comité de Direction est constitué des membres du Comité Exécutif, du Directeur Marketing, Digital et Communication et des principaux Responsables d'activité dans chacune des filières

Rôle et missions

Le Comité de Direction est le moment où toutes les Directions sont représentées et l'occasion de faire le point sur l'activité de chacune d'entre elles. Il offre une vision à 360° des performances de la Société, rendue possible par la revue régulière des indicateurs de chaque entité. Il a aussi pour mission de recueillir, approuver et prioriser les demandes de projets

3. Comité Capital Humain

Composition

Le Comité Capital Humain est constitué du Président du Directoire, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, et du Directeur Capital Humain

Rôle et Missions

Le Comité a pour mission de valider la planification des projets RH, de suivre l'état d'avancement des projets RH, de valider le plan de formation annuel et des budgets qui lui sont alloués, de faire le suivi des indicateurs sociaux

4. Comité Risques de Crédit

Composition

Le Comité Risque de Crédit est composé des membres du Comité Exécutif, du responsable Contrôles et Engagements et du Responsable Décisionnel et Monitoring Risque

Rôle et missions

Le Comité Risques de Crédit a pour vocation de porter une appréciation sur la qualité du dispositif de gestion du risque de crédit et sur la qualité de suivi des engagements de SALAFIN

5. Comité Développement des Projets Internes

Composition

Le Comité Développement des Projets Internes est constitué membres du Comité Exécutif, du Responsable Projet Métiers et AMOA et du Responsable Organisation et Qualité

Rôle et missions

Le Comité Développement des Projets Internes a pour mission d'apprécier le dispositif de gestion des projets mis en place, de valider le planning et la charge des projets ainsi que le suivi de l'état d'avancement des différents projets de SALAFIN

6. Comité du Contrôle Interne

Composition

Le Comité du Contrôle Interne est composé du Président du Directoire, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, des Directeurs ORUS, du Responsable du Contrôle Interne et Conformité et du responsable Audit Interne et Inspection

Rôle et missions

Le Comité du Contrôle Interne est chargé de porter une appréciation sur le dispositif de gestion des risques opérationnels et leurs suivis, de mettre à jour le dispositif PCA et en assurer le suivi et de porter une appréciation sur la qualité du dispositif de contrôle permanent de SALAFIN

7. Comité d'Audit

Composition

Le Comité d'Audit est composé du Président du Directoire, du Directeur du Pôle Financier et Administratif, du Directeur du Pôle des Risques de Crédit, du Directeur du Pôle Commercial et Marketing, du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur du Pôle Transformation Projets et Organisation, du Responsable Audit Interne & Inspection et du Responsable Contrôle Interne et Conformité

Rôle et missions

Le Comité d'Audit est chargé de suivre les interventions de l'audit interne et externe, de s'assurer de la mise en œuvre des recommandations d'audit formulées suite à leurs interventions, de suivre l'état d'avancement des missions d'inspections, de prendre des décisions adéquates et de porter une appréciation sur le dispositif anti-fraude de SALAFIN

8. Comité Relation Clients

Composition

Le Comité est constitué du Directeur du Pôle Support et Opérations, du Directeur Financier et Administratif, du responsable Customer Service et du Responsable Operations financières SAV

Rôle et missions

Le Comité Relation Clients a pour mission d'évaluer le processus de traitement des réclamations, de suivre les indicateurs de traitements des réclamations et de mettre en place un plan d'action d'amélioration des process qui sont à leur origine

9. Comité RSE

Composition

Le Comité RSE est composé du Directeur du Capital Humain, du Directeur du pôle Transformation, Projets et Organisation, du Directeur Gouvernance et Planification Stratégique et du Directeur Marketing, Digital et Communication.

Ce Comité représentatif de toutes les fonctions de l'entreprise est rattaché directement au Président du Directoire

Rôle et missions

Le Comité RSE se fixe pour mission de définir le périmètre des engagements RSE de SALAFIN, conformément aux orientations du Groupe, de sensibiliser et former les collaborateurs de SALAFIN à ses engagements et actions RSE, de définir et déployer le plan d'action RSE de l'entreprise et de coordonner, piloter et mesurer les actions mises en place par l'entreprise afin d'assurer le devoir de redevabilité de l'entreprise.

LA GOUVERNANCE DE LA RSE

Le pilotage et suivi des engagements RSE de l'établissement est assuré par un Comité RSE interne. Ce Comité représentatif de toutes les fonctions de l'entreprise est rattaché directement au Président du Directoire.

Il se fixe pour mission de :

- Définir le périmètre des engagements RSE de SALAFIN, conformément aux orientations du Groupe ;
- De sensibiliser et former les collaborateurs de SALAFIN à ses engagements et actions RSE ;
- De définir et déployer le plan d'action RSE de l'entreprise ;
- De coordonner, piloter et mesurer les actions mises en place par l'entreprise afin d'assurer le devoir de redevabilité de l'entreprise.

Le Comité RSE se compose du Directeur Capital Humain, du Directeur en charge du Pôle Transformation Projets et Organisation, du Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques, du Directeur Marketing Digital et Communication et des Responsables de l'Audit Interne et du Contrôle interne.

LA RSE AU SEIN DE SALAFIN

SALAFIN, tout comme le groupe auquel elle appartient, est consciente de l'importance des engagements sociaux et de l'alignement avec les meilleures pratiques du secteur. Dans ce contexte, SALAFIN s'est inscrit dans la lignée d'engagement de Bank Of Africa BMCE Group en adoptant les principes de la Charte de Responsabilité Sociétale du Groupe qui définit les engagements qui guident le modèle de croissance et les pratiques d'un groupe engagé. Elle s'articule autour des axes stratégiques suivants :

1. Respecter l'éthique des affaires et les intérêts de nos clients, et ceci à travers :

- La Lutte contre toute forme de corruption, fraude et pratique anti-compétitive ;
- La prévention et la lutte contre toute forme de complicité dans le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;
- La veille à la sécurité de l'information et à la protection des données personnelles ;
- L'offre d'un service clientèle de qualité en leur fournissant des informations sincères, exactes et complètes ;
- La satisfaction des besoins de nos clients en traitant leurs réclamations avec diligence ;
- L'assistance à nos clients en difficulté en veillant à la prévention des situations de surendettement ;
- L'adoption d'une démarche d'achats responsables.

2. Promouvoir la finance durable en :

- Prenant en compte les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans nos activités de financement ;
- Favorisant les financements à impact positif et l'entrepreneuriat ;
- Soutenant la croissance des TPE-PME ;
- Favorisant l'inclusion financière ;
- Développant l'investissement socialement responsable.

3. Être un employeur responsable à l'écoute de nos collaborateurs et accompagnant leur développement et ceci via :

- La promotion de la diversité ;
- La favorisation de l'égalité des chances de nos collaborateurs ;
- Le développement des compétences à travers une gestion de carrière proactive dynamique ;
- L'accompagnement des transformations, des évolutions de métiers et de la mobilité au sein de l'entreprise ;
- La prévention des risques liés à la santé et à la sécurité au travail ;
- La favorisation du bien-être et de la qualité de vie des collaborateurs ;
- Le respect de la liberté syndicale, du droit de négociation collective ;
- L'encouragement au dialogue social.

4. Être diligent dans l'exercice de la gouvernance et la gestion des risques en :

- Fournissant des informations fiables et complètes au Conseil d'Administration et aux différents comités spécialisés ;
- Veillant à une indépendance des administrateurs ;
- Mettant en place des dispositifs d'identification et de gestion des risques ;
- Fournissant des données sincères, complètes et certifiées à nos partenaires sur les marchés de capitaux ;
- Respectant le droit des actionnaires ;

5. Protéger l'environnement en :

- Atténuant l'empreinte environnementale liée à nos activités quotidiennes ;
- Encourageant la construction durable ;
- Développant la culture et le comportement durable.

6. Agir dans l'intérêt des communautés et soutenir le dialogue avec nos parties prenantes et ceci à travers :

- La promotion de l'éducation financière et le soutien de la micro finance ;
- La favorisation de l'accès à l'éducation pour tous ;
- L'inclusion financière ;
- Le respect des droits de l'Homme dans nos décisions de financement ;
- L'adoption d'une stratégie de mécénat soutenant la culture, le sport, les actions sociales et solidaires et l'environnement ;
- La construction d'un dialogue permanent avec nos parties prenantes pour contribuer à l'atteinte des objectifs de Développement Durable.

Les parties prenantes de SALAFIN

La performance de SALAFIN est étroitement liée aux liens que l'entreprise construit avec ses parties prenantes stratégiques. SALAFIN adresse sa responsabilité aux parties prenantes suivantes et s'engage à renforcer l'écoute et le dialogue pour mieux appréhender les réponses à leurs attentes.

1- Collaborateurs :

Attentes :

- Bonnes conditions de travail
- Promotion de la diversité et de l'inclusion
- Formation et développement des compétences
- Politique de rémunération engageante
- Non-discrimination
- Dialogue social et négociation collective

Modalités de dialogue :

- Communication interne
- Entretiens individuels annuels

2- Clients :

Attentes :

- Accompagnement tout au long de la relation
- Solutions de financement souples et responsables
- Protection des emprunteurs
- Qualité du service client
- Protection des données personnelles

Modalités de dialogue :

- Agences SALAFIN
- Enquêtes de satisfaction
- Outils digitaux

3- Actionnaires :

Attentes :

- Performance financière
- Transparence et efficacité
- Accès à une information transparente, fiable et pertinente
- Alignement sur les axes d'engagement RSE

Modalités de dialogue :

- Communication régulière aux actionnaires
- Conseil de Surveillance

4- Fournisseurs et partenaires :

Attentes :

- Relations contractuelles pérennes
- Accès à de nouveaux marchés
- Transparence sur les conditions et modalités de sélection
- Relation durable et de bonne qualité
- Rémunération équitable
- Traitement équitable et adapté

Modalités de dialogue :

- Outils digitaux

5- Autorités de contrôle / régulateurs :

Attentes :

- Conformité aux lois et règlements
- Respect des lois et des règles du secteur

Modalités de dialogue :

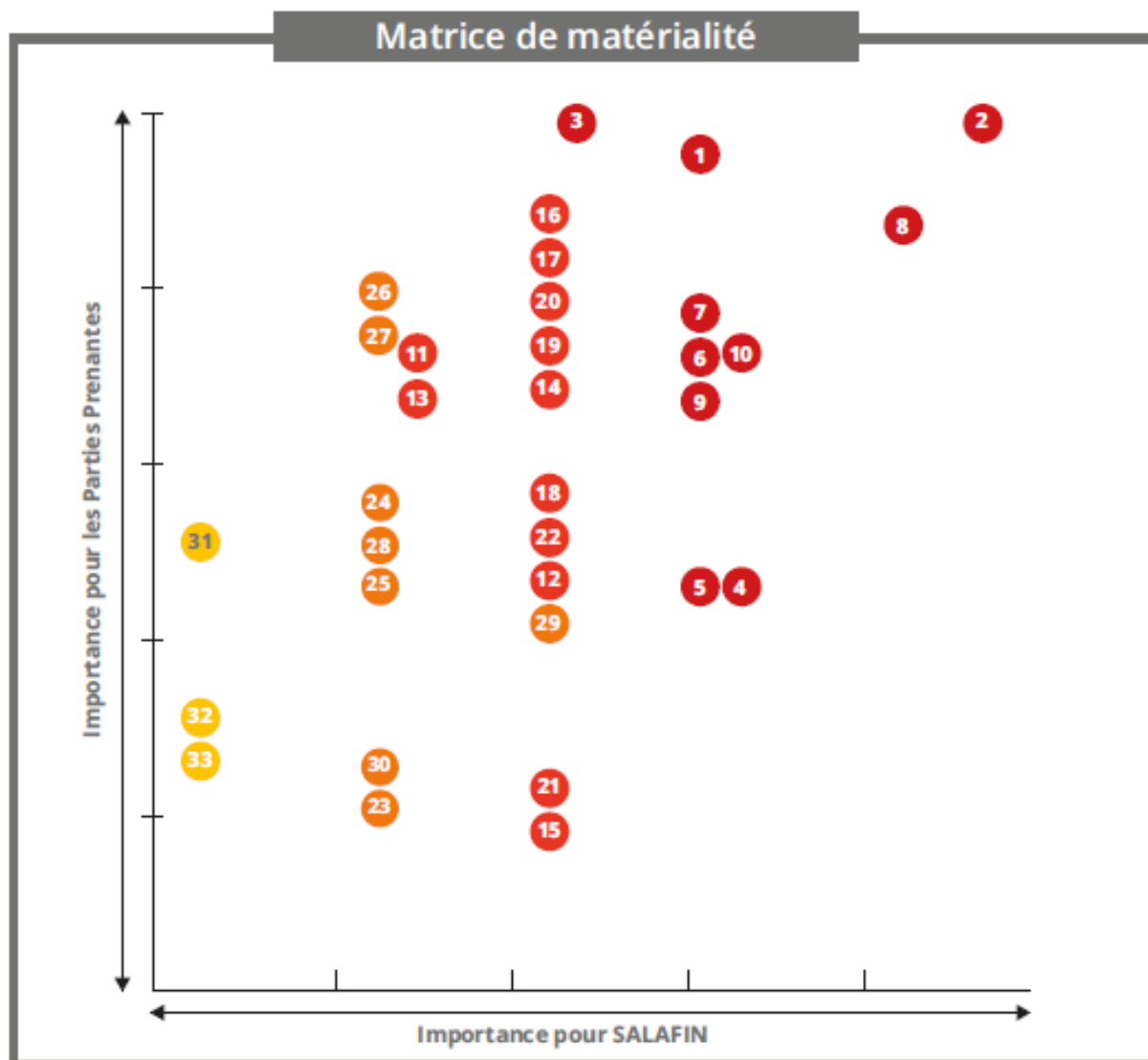
- Communication financière

Les enjeux prioritaires :

Pour définir ses enjeux prioritaires, SALAFIN a eu recours à une expertise externe qui s'est appuyée sur la norme Iso26000 ainsi que sur la charte RSE de Bank Of Africa, actionnaire principal. Les différents audits et autoévaluations RSE de SALAFIN ont également servis à cette fin.

Les enjeux ont ainsi été priorisés en fonction des attentes des parties prenantes telles qu'elles sont apparues suite à l'analyse documentaire effectuée par le partenaire externe et en fonction des enjeux RSE propres au secteur financier.

Importance et répartition des enjeux



Enjeux critiques		Enjeux majeurs		Enjeux modérés		Enjeux mineurs	
1	Application du principe de redevabilité	11	Principe, vision et valeurs	23	Devoir de vigilance	31	Droits économiques, sociaux et culturels
2	Respect des lois	12	Approche stratégique et objectifs : planification de l'intégration et de la RS	24	Santé et sécurité au travail	32	La prévention de la pollution
3	Discrimination et groupes vulnérables	13	Déploiement de la RS	25	Développement du capital humain	33	Implication auprès des communautés
4	Emploi et relations employeur - employé	14	Surveillance des performances	26	Promotion de la RSE dans la chaîne de valeurs		
5	Conditions de travail et protection sociale	15	Amélioration de l'organisation	27	Consommation durable		
6	Lutte contre la corruption	16	Relations avec les parties prenantes	28	Création d'emplois et développement des compétences		
7	Concurrence loyale	17	Situation présentant un risque pour les droits de l'Homme	29	Création de richesses et revenus		
8	Pratiques loyales en matière de commercialisation, d'information et de contrat	18	Principes fondamentaux et droits au travail	30	Investissement dans la société		
9	Service après-vente, assistance et résolution des réclamations et litiges pour les consommateurs	19	L'utilisation durable des ressources				
10	Protection des données et de la vie privée des consommateurs	20	Education et sensibilisation				
		21	Education et culture				
		22	Développement des technologies et accès à la technologie				

L'éthique des affaires et le projet LAB/FT

Dans le cadre de ses missions et activités, SALAFIN veille quotidiennement au respect des lois et des principes déontologiques. L'intégrité et la gestion des risques s'inscrivent au cœur de chacune des démarches de l'entreprise. En veillant au respect de ces règles, SALAFIN remplit ses obligations envers ses actionnaires, et contribue à accroître la confiance dont elle jouit auprès de ses clients, collaborateurs, fournisseurs et des autorités de régulation.

Au sein de SALAFIN, la conformité couvre les sujets suivants :

- La lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- La prévention contre la corruption et la fraude
- Le respect des embargos financiers
- Le respect de la déontologie et de l'éthique professionnelle
- La prévention des conflits d'intérêt
- La protection des données à caractère personnel et la maîtrise des risques de non-conformité relatifs aux nouveaux produits/activités

SALAFIN s'est principalement concentré ces dernières années sur la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme à travers son projet LAB/FT, entamé par le Pôle Transformations, Projets et Organisation. Le projet vise la mise à niveau du dispositif LAB/FT déjà disponible au sein de SALAFIN, et ceci à travers les axes de déploiement suivants :

- La mise à niveau du corpus normatif, que ce soit en termes de procédures, de règles de gestion ou de politiques ;
- Le renforcement des obligations de vigilance à l'entrée de relation à travers la mise à niveau du dispositif de connaissance de la clientèle et l'identification des bénéficiaires effectifs ;
- Le filtrage de l'ensemble de la base de données selon les standards de Bank Of Africa BMCE Group ;
- Le profilage à priori et à posteriori en utilisant l'approche de classification par les risques ;
- L'instauration de dispositifs complémentaires tels que ; la cartographie des risques de non-conformité, le processus de veille réglementaire et la validation des nouveaux produits et activités ;
- La définition de l'organisation Compliance et de son périmètre d'intervention.

Le projet LAB/FT rentre dans le cadre de la communication transparente et proactive avec le régulateur à travers l'identification de correspondants déclarés et connectés au système de l'Union de Traitement du Renseignement Financier.

Dans le cadre de la mise en place des dispositions de la loi LAB/FT, SALAFIN a ouvert le chantier relatif à la déclaration des soupçons et d'échange d'informations avec l'ANRF (ex UTRF). Les volets ouverts dans le cadre de ce projet ont concerné l'ensemble des aspects fonctionnels et organisationnels. Dans ce cadre, le Département Organisation a mis en place de la procédure relative à la déclaration de soupçons et d'échange d'informations avec l'ANRF (ex UTRF).

Avancement de la mise en place du dispositif LAB/FT

La phase déploiement du projet LAB FT a été finalisée en 2022. Certaines améliorations nécessaires au dispositif sont en cours de mise en œuvre.

Phase Fiabilisation & Amélioration

Constats	Phase	Statut	Date Fin prévisionnelle
Scoring LAB/FT des clients	Recette	En cours	31/03/2021

Le chantier de **Reprise de l'historique KYC pour toute la clientèle active** est en cours de mise en œuvre. A ce stade le rapatriement des données de CB Connect est en cours. Les prochaines étapes sont:

- 🔧 Recette et Correction des anomalies Etude du périmètre : En cours.
- 🔧 Lancement des travaux de la reprise manuelle des données manquantes : A planifier
- 🔧 Tests: A planifier

Le contrôle interne et la Conformité

La politique de conformité de SALAFIN s'inscrit dans le cadre réglementaire qui régit les établissements de crédit, notamment les Circulaire 4/W2014 relative au Contrôle Interne, 1/W/2014 relative à la Gouvernance, 4/W/2017 relative au plan de redressement de crise interne, 5/W/2018 fixant les modalités de fonctionnement du comité chargé du processus d'identification et gestion des risques et 4/W/2018 relative aux conditions et modalités de fonctionnement du comité d'audit chargé d'assurer la surveillance et l'évaluation de la mise en œuvre des dispositifs du contrôle interne. Elle s'inspire également des dispositions internationales en matière de conformité telles qu'énoncées par le Comité de Bâle et le GAFI.

4 principes d'action guident l'approche conformité de SALAFIN :

- La responsabilité individuelle
- L'exhaustivité
- L'indépendance
- La règle du « mieux disant » déontologique

La politique de conformité de SALAFIN répond aux besoins suivants :

- Assurer la conformité aux lois, réglementations, règles et normes professionnelles qui régissent les activités bancaires et financières
- Favoriser la rigueur sur le plan de conduite générale et du respect des règles déontologiques et d'éthique professionnelle
- Garantir la loyauté à l'égard des clients
- Contribuer à l'intégrité dans le cadre de la commercialisation de produits financiers ;
- Prévenir du risque de réputation et des risques de sanctions pénales, administratives et disciplinaires dans les domaines de son ressort

La fonction Compliance, chargée d'accompagner la déclinaison de la politique conformité et d'assurer la coordination de la gestion du risque de non-conformité au sein de l'entité, assure également un rôle de coordination et de conseil avec les autres fonctions faisant partie de leur propre périmètre de responsabilité.

Afin d'assurer l'intégration de la conformité dans les différents processus et comportements, SALAFIN veille à la mise en place de programmes de formation et de sensibilisation au bénéfice des collaborateurs sur l'importance de la fonction et sur les procédures de contrôle de la conformité relatives aux opérations qu'ils effectuent.

Le code déontologique

En matière de déontologie, le code déontologique constitue le socle de l'éthique professionnelle de SALAFIN.

Ce code, mis à jour une première fois en 2016 pour être établi conformément à la circulaire n°01/05 relative aux règles déontologiques devant encadrer l'information au sein des sociétés cotées aux fins d'une protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, et au bon fonctionnement du marché financier. Il a été mis à jour en 2020 pour acter la nomination du nouveau responsable de la déontologie, M. Mohammed OUDGHIRI, Directeur Gouvernance et Projets Stratégiques.

Le code est applicable aux dirigeants de SALAFIN, membres du Comité de Direction, à toutes personnes participant habituellement au processus d'établissement des comptes de la société. Le code institue également les principes fondamentaux devant régir le comportement des personnes externes bénéficiant d'informations privilégiées concernant SALAFIN à l'occasion de l'exercice de leur profession ou de leur fonction.

Le code prévoit des actions de sensibilisation aux règles déontologiques prévues au moins une fois par an. Elles visent à s'assurer que les principes déontologiques sont convenablement assimilés par les personnes initiées et que les règles applicables auxdits principes continuent à être adaptées à l'activité et à l'organisation de SALAFIN.

La sécurité de l'information

La politique de sécurité des systèmes d'information regroupe les investissements de SALAFIN pour garantir la sécurité des opérations et la protection des données de ses clients. Elle englobe les mesures à respecter pour assurer la sécurité des systèmes d'information, notamment en ce qui concerne la sécurité informatique liée aux collaborateurs, à la gestion des actifs, au contrôle d'accès, à la sécurité physique et environnementale, la sécurité liée à l'exploitation, la sécurité liée aux communications, la relation avec les fournisseurs et la gestion de la continuité de l'information.

La gestion de la sécurité des systèmes d'information au sein de SALAFIN est placée sous la gouvernance du Comité de sécurité, du directeur du Pôle Organisation et Développement et du Responsable de la sécurité des systèmes d'information.

Soucieuse d'assurer la sécurité des systèmes d'information, SALAFIN met en place des séances de sensibilisation au profit des collaborateurs sur différentes thématiques.

Les collaborateurs de SALAFIN ayant également accès à des informations évaluées confidentielles ou à caractère personnel selon les dispositifs de la loi 09-08, doivent obligatoirement signer un engagement de confidentialité énumérant leurs obligations, et ceci qu'il s'agisse d'une première embauche ou d'une promotion.

Les contrats avec les différents intervenants qui interagissent avec le système d'information de SALAFIN doivent également déterminer leurs responsabilités envers l'Organisation en matière de sécurité de l'information.

Plan de Continuité d'Activité (PCA)

Plan de Continuité Informatique

Un test PCI a été réalisé en 2022, dont les caractéristiques sont ci-après :

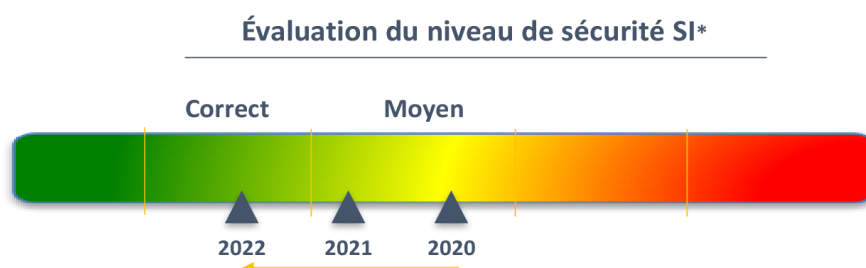
Les **tests d'intrusion** visent la détection des vulnérabilités et l'évaluation du niveau de sécurité du SI :

- Tests externes : Evaluation des services et dispositifs du périmètre exposés sur internet.
- Tests internes : Evaluation des services et dispositifs du périmètre depuis le réseau interne.

Les tests sont fait :

- **Phase 1 en boîte noire** : les auditeurs ne connaissent pas notre infrastructure
- **Phase 2 en boîte grise** : les auditeurs ont un minimum d'information sur notre infrastructure. Ils y sont connectés.

Un niveau de sécurité en amélioration :



**Source : rapports du cabinet externe LMPS.
Tests interne. Le niveau de sécurité suite aux tests externes reste moyen.*

Au total, 9 scénarios d'attaques ont été réalisés et qui ont donné lieu à la mise en œuvre d'un plan d'actions

Aussi, le programme de tests sera renouvelé en 2023 selon les mêmes paramètres de quasi-exhaustivité des tests menés en 2022.

Politique et Charte Achats Responsables

Courant l'année 2021, SALAFIN a participé à plusieurs ateliers de travail visant l'implémentation de bonnes pratiques achats responsables visant à :

- Mieux comprendre les engagements de SALAFIN dans les achats responsables à l'instar de ce qui est mentionné dans la charte RSE Groupe ;
- Connaître la démarche à adopter dans l'engagement des achats responsables afin de faire progresser l'évaluation de SALAFIN dans le cadre de la charte RSE Groupe ou d'agences de notation extra-financière ;
- Partager les exemples liés à la démarche d'achats responsables au sein d'autres filiales du groupe ;
- Elaborer un plan d'action de progrès sur la démarche d'achats responsables au niveau de SALAFIN.

La démarche de mise en place d'une politique achats responsables au sein de SALAFIN s'est reposée sur trois blocs fondamentaux :

- i. S’engager sur une politique achats responsables et charte fournisseurs responsables :
Dans ce contexte, SALAFIN a ainsi formalisé sa politique achats responsables et élaboré une charte achats responsables.
- ii. Prioriser les risques RSE par famille d’achats tout en ciblant les familles ayant de grands volumes d’achats :
SALAFIN a donc élaboré la cartographie des risques RSE par famille d’achats tout en les classant en fonction des volumes d’achats
- iii. Développer le panel fournisseurs RSE en procédant à la sensibilisation des fournisseurs quant à la responsabilité sociale et sociétale.

SALAFIN a ainsi formalisé une **politique achats responsables** ayant pour objectif de renforcer la prise en considération des enjeux de la responsabilité sociale et environnementale dans les décisions d’achat.

La **charte achats responsables** a également été élaborée, en parallèle, afin d’engager les fournisseurs signataires à mettre en place une démarche de progrès dans leurs relations et de promouvoir les bonnes pratiques en matière de responsabilité sociale et environnementale. La charte permet de garantir un travail commun, entre SALAFIN et ses fournisseurs, et un partage des mêmes principes en matière de règles de bonne conduite et de comportement professionnel responsable dans un cadre de confiance réciproque entre les deux parties.

Ainsi, dans le cadre du suivi du programme « Kit Achats Responsables » et dans la continuité de mise en œuvre et d’application des principes de développement durable et de responsabilité sociale dans le domaine des Achats Responsables, la situation de l’avancement du déploiement de la démarche Achats responsables en 2022 est comme suit :

	Adoption	Formalisation
Charte Achats Responsables	OUI	OUI
Politique Achats Responsables	OUI	OUI
Cartographie des risques Achats RSE	OUI	OUI

Une relation client responsable

L'approche client de SALAFIN

Les clients de SALAFIN sont une partie prenante importante, dont la satisfaction est une priorité. Des valeurs fortes guident la relation avec les clients et permettent de répondre à leurs attentes :

- Engagement : éthique et professionnalisme sont des notions fondatrices qui animent le quotidien des collaborateurs SALAFIN et qui les poussent à être aux côtés des clients à chaque étape de leurs projets.
- Audace : Une dynamique permanente pour sortir des sentiers battus grâce à la volonté de surpassement qui guident les équipes pour toujours proposer des solutions de financement novatrices et une qualité de service zéro défaut.
- Service client : proposer la meilleure prestation de service à la clientèle et aux partenaires en garantissant transparence et efficacité à chaque sollicitation, de la première consultation au dernier remboursement

La satisfaction client

SALAFIN a toujours mis le client au centre de ses préoccupations. Dès 2018, un programme d'excellence relation est lancé et représente un axe de développement stratégique de l'entreprise.

La dernière étude d'envergure a été menée en 2017 pour faire le point sur la satisfaction des clients sur l'ensemble des parcours, de la demande d'informations à la clôture d'un dossier de crédit. Le cabinet LSM-CSA a donc mené une étude objective et selon les standards internationaux.

422 clients se sont prononcés sur les différentes étapes des parcours d'informations, de souscription et d'après-vente proposés par SALAFIN. Un échantillon représentatif qui a permis de mener une enquête en profondeur sur les attentes des clients (existants et potentiels) et la qualité de service de l'entreprise.

Les excellents résultats obtenus ont permis de consolider les bases opérationnelles actuelles de SALAFIN, et d'asseoir sa stratégie de redéploiement : 92% des clients sont satisfaits de l'expérience SALAFIN, et 80% recommandent SALAFIN à leurs proches.

SALAFIN a également réalisé une étude de satisfaction sur les différentes étapes du processus d'achat. Cette étude organisée par le cabinet LSM-CSA s'est effectuée sur un échantillon représentatif de 522 personnes clients et non clients SALAFIN.

Les principaux indicateurs de la satisfaction clients

- L'offre produit : 90% de nos clients trouvent l'offre de produits adaptées à leurs besoins, et 92% des clients professionnels jugent les offres adaptées à leurs besoins
- Le service en agence : 96% de nos clients sont satisfaits de la qualité de l'accueil en agence, et 95% des clients questionnés sont satisfaits de l'écoute et de la compréhension de leurs besoins
 - Information et communication : 91% de nos clients sont satisfaits de la qualité de traitement de leurs demandes durant tout leur cycle de crédit chez SALAFIN, et 86% trouvent que les informations fournies pendant la phase de demande du crédit sont claires et fiables
- La phase d'octroi et de mise en place du crédit : 80% des clients sont satisfaits de nos conditions de financement, et 91% de nos clients jugent l'expérience d'octroi de crédit simple et efficace

- La qualité du service après-vente : 91% des clients sont satisfaits de nos délais de réponse à leurs demandes, et 91% des clients jugent la relation client SALAFIN souple
- La qualité du service au niveau du CRC : 89% des clients jugent nos délais de traitements satisfaisants, et 92% des clients sont satisfaits de la disponibilité et de l'écoute des interlocuteurs

La digitalisation des services

SALAFIN a pris toute la mesure de l'apport d'une mutation digitale pour créer de la valeur pour ses clients et a démarré ainsi en avril 2016 une réflexion pour structurer sa transition numérique. SALAFIN a mené une démarche participative interne, impliquant l'équipe dirigeante et les top managers afin d'identifier les enjeux stratégiques et les mises à niveau nécessaires à ce programme de transformation. Depuis, des ateliers de construction ont permis de concevoir et formaliser avec les managers les chantiers pour faire correspondre la vision et les réalités du terrain. Enfin, un travail de consolidation des projets a permis de structurer une feuille de route à court et moyen terme.

Le programme de transformation digitale de SALAFIN s'articule autour de quatre principaux axes et vient accompagner les enjeux stratégiques de la société. L'expérience client digitale est incontestablement un des piliers de la mutation entreprise par SALAFIN. La multiplicité et l'interactivité des canaux impose aujourd'hui et plus que jamais de repenser en continue, les parcours digitaux de la souscription, du service après-vente et de la fidélisation et de tendre vers une omnicanalité de ses points de contact pour satisfaire les nouveaux modes de consommation de nos prospects, clients et partenaires prescripteurs. Cette nouvelle expérience digitale doit lever les freins des déplacements, des barrières géographiques, de la disponibilité, clarté et transparence de l'information, de la personnalisation et de la réactivité. Elle doit apporter une extensibilité des solutions, qui s'adaptent aux besoins — et non plus l'inverse.

En février 2018, SALAFIN a procédé au lancement de ses nouvelles interfaces web et mobile destinées aux prospects et clients afin de simplifier leur parcours d'informations, de souscription et de gestion de leurs crédits en cours.

L'espace www.salafin.com englobe à la fois un espace dédié à ses offres et produits, un espace authentifié pour les clients ainsi qu'un espace institutionnel.

L'espace produits comprend des fonctionnalités comme la simulation, la souscription, le scoring en ligne et le suivi des dossiers. L'espace dédié aux clients SALAFIN permet la consultation et la gestion des dossiers de crédit pour les clients particuliers et entreprises. Et enfin, un troisième espace dédié au contenu institutionnel pour accéder aux informations financières ainsi qu'à l'espace de recrutement.

Le nouveau site www.salafin.com est programmé pour être responsive, c'est-à-dire que son affichage s'adapte au terminal de l'utilisateur qu'il soit fixe ou mobile. De plus, SALAFIN a fait le choix de proposer à ses clients, une application mobile « Self care » leur permettant plus de confort d'utilisation lors des consultations de gestion de leurs crédits. Cette application est disponible sur les App stores iOS et Android.

D'autres réalisations concernent le lancement de la présence digitale de SALAFIN sur des plateformes comme Facebook & LinkedIn, l'enrôlement des partenaires dans la plateforme PFP (plateforme digitale mise à disposition des partenaires) et le lancement de nouveaux canaux de la relation client (tchat online, Callback).

Toutes les actions décrites plus haut continuent d'évoluer au service du client, pour lui offrir plus d'autonomie et de simplicité d'usage. L'équipe digitale travaille en continue sur les évolutions des fonctionnalités et l'optimisation des parcours.

Environnement

L'engagement de SALAFIN visant à la protection de l'environnement consiste à identifier les domaines prioritaires en impacts directs sur lesquels elle peut agir :

- Consommation électrique
- Déchets
- Consommation de papier
- Consommation d'eau
- Transport

Dans ce cadre, SALAFIN entamera, courant 2022, une 1^{ère} étape dans la mise en œuvre de sa stratégie en faveur de la protection de l'environnement grâce à l'établissement d'une cartographie des sites et agences, leurs évaluations, puis la programmation de leurs adoptions de 10 bonnes pratiques. Ces dernières permettront de réduire l'impact environnemental direct de ces sites sur l'environnement. La finalité est leur généralisation au fur et à mesure des interventions et des aménagements éventuels.

Par ailleurs, avec l'évolution de la crise sanitaire au Maroc, SALAFIN a graduellement assuré le télétravail pour une grande partie de ses collaborateurs, action qui a permis la réduction de la consommation l'énergie au sein du siège et l'accélération de l'adoption de nouvelles méthodes de travail qui sont axés sur la digitalisation de l'ensemble des interactions entre les équipes. Cette approche a ainsi permis la réduction de la consommation du papier et autres consommables au sein des sites de SALAFIN.

Afin de garantir une omnicanalité à l'ensemble des clients, cette approche a également été accompagnée de l'accélération de la digitalisation du parcours d'octroi de crédit du moment d'établissement de la demande jusqu'à la signature de l'Offre Préalable de Crédit, qui elle seule, nécessitera le déplacement de la personne à un point de vente SALAFIN.

Enfin, dans le cadre du déploiement du futur plan d'action RSE de SALAFIN, il est prévu une campagne de communication interne visant à sensibiliser le capital humain de l'entreprise aux éco-gestes et au comportement éco citoyen.

SALAFIN, employeur responsable

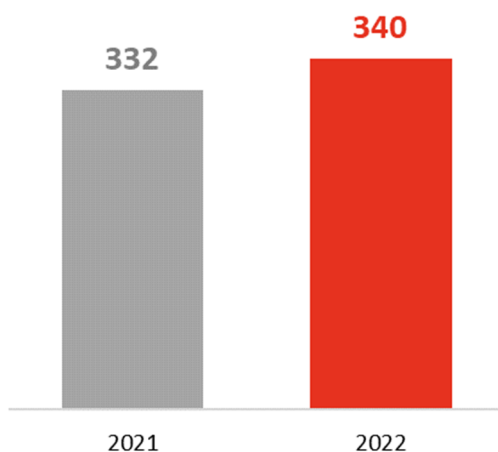
SALAFIN inscrit sa politique Ressources humaines au service du développement, de la valorisation de son capital humain et de la performance globale de l'entreprise. Cette ambition s'exprime au travers des principes fondamentaux et engagements forts dans toutes les démarches liées au recrutement, à la gestion des carrières, la formation et à la rémunération.

L'emploi au sein de SALAFIN

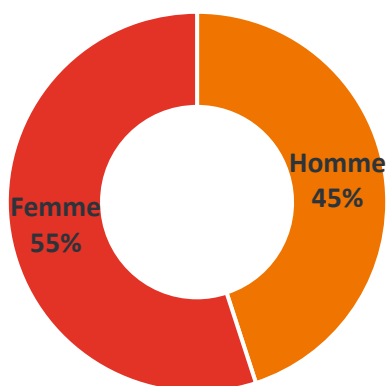
À fin 2022, SALAFIN compte 340 collaborateurs contre 332 en 2021, soit une augmentation de 2,4%. L'effectif d'ORUS services, filiale à 100% de SALAFIN chargée de son activité informatique s'établit à 19 collaborateurs.

Ainsi, l'effectif global de SALAFIN se répartit comme suit :

Evolution de l'effectif de Salafin



Répartition Homme/Femme en 2022



Evolution de l'effectif par catégorie professionnelle

	2021	2022	Evol 22/21
Directeurs	10	10	0%
Cadres supérieurs	32	35	9%
Cadres Moyens	73	68	-7%
Employés	217	227	5%
TOTAL	332	340	2%

Répartition de l'effectif par branche d'activité

Pôle	2021	2022	Evol 22/21
Pôle Commercial & Marketing	97	100	3%
Pôle Supports & Opération	73	82	12%
Pôle Curatif	66	66	0%
Pôle Financier & Administratif	42	42	0%
PRESIDENCE	31	30	-3%
Pôle Transformation, Projets et organisation	17	15	-12%
Pôle Risque Crédit	6	5	-17%
TOTAL	332	340	2%

Le recrutement et l'intégration

SALAFIN adopte une démarche de recrutement proactive. Elle veille à la bonne adéquation des profils recrutés en appuyant sur une connaissance fine et planifiée des besoins à combler et sur une cartographie des effectifs et des compétences existantes et nécessaires.

SALAFIN veille dans ses recrutements à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination sur la base des critères économiques ou sociodémographiques (nationalité, origine ethnique, religion, handicap, âge, sexe...etc.).

A ce titre, SALAFIN s'attache à promouvoir la diversité et l'égalité des chances dans le traitement des candidatures de recrutement et ce à travers l'ensemble des phases de recrutement (recherche, sélection, embauche, intégration, ...).

SALAFIN s'engage envers les jeunes diplômés et œuvre pour leur faciliter l'accès au premier emploi, principalement à travers sa politique envers les stagiaires.

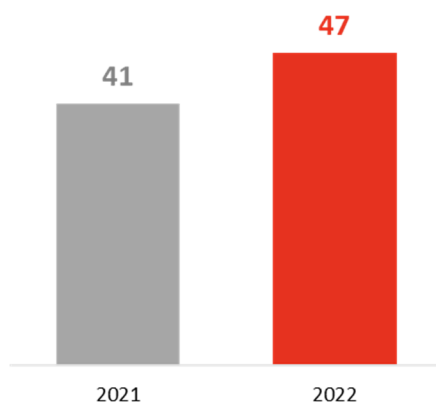
Pareillement, le Capital Humain s'appuie sur des outils de recrutement diversifiés : les sites de recrutement et les pages d'emploi carrière, les sites institutionnels en renvoyant vers les sites de recrutement le cas échéant, le recours aux réseaux sociaux comme support de communication pour assurer une large diffusion des annonces d'emploi, la participation à des forums de recrutement et le développement des partenariats avec des Universités et des Écoles...etc

Mouvement du personnel : recrutements et départs

En 2022, 47 recrutements ont été réalisés, marquant une augmentation (15%) par rapport à 2021 où 41 recrutements avaient été réalisés.

Les principaux Pôles concernés sont le Pôle Commercial & Marketing et le Pôle Supports et Opérations.

Evolution des recrutements

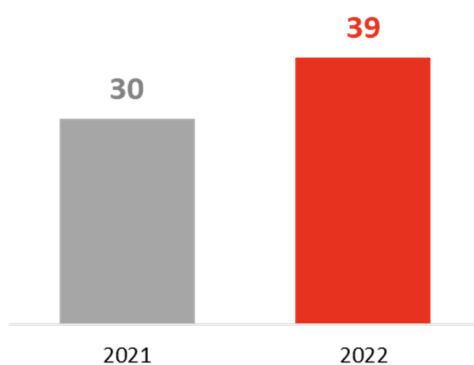


Recrutements par pôle d'activité

Pôle	2022
Pôle Supports & Opération	19
Pôle Commercial & Marketing	15
Pôle Curatif	5
PRESIDENCE	5
Pôle Risque Crédit	3
Total Recrutement	47

Concernant les départs, le nombre s'élève pour l'exercice 2022 à 39, marquant une augmentation de 30% par rapport à l'année 2021 qui avait enregistré 30 départs.

Evolution des départs



Départs par pôle d'activité

Pôle	2022
Pôle Commercial & Marketing	12
Pôle Supports & Opération	10
PRESIDENCE	6
Pôle Curatif	5
Pôle Risque Crédit	4
Pôle Transformation, Projets et Organisation	2
Total Départs	39

La gestion des carrières

La politique de gestion de carrière a pour objectifs d'assurer l'adéquation des projets professionnels individuels avec les besoins de SALAFIN, d'anticiper l'évolution des métiers et des besoins, de développer et accompagner l'employabilité des collaborateurs et d'identifier les talents et veiller à leur accompagnement.

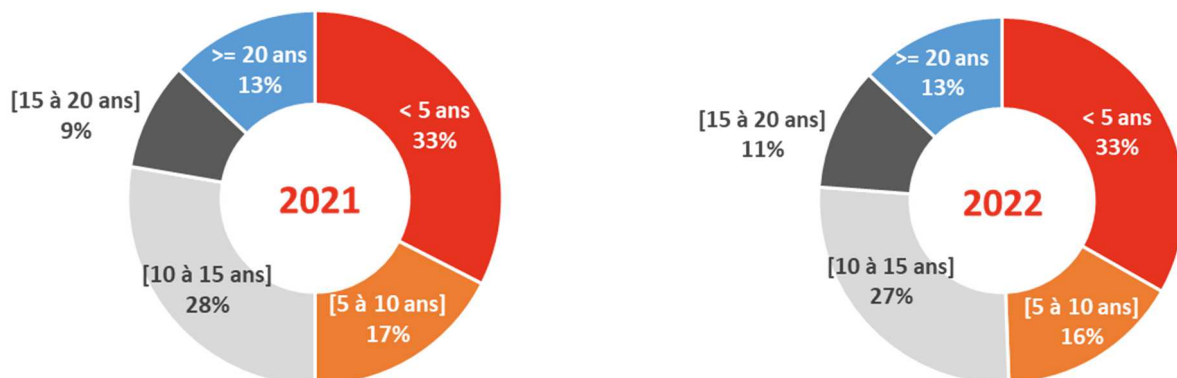
Le dispositif de gestion des carrières adopté au sein de SALAFIN veille à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination des collaborateurs pour des critères économiques ou sociodémographiques (nationalité, origine ethnique, religion, handicap, âge, sexe...etc.). Il s'appuie sur des critères objectifs liés à la compétence et à la performance des collaborateurs.

Les opportunités d'évolution verticales et horizontales et les postes à pourvoir dans les différents métiers et géographies doivent être publiés de manière ouverte et transparente, à l'exception des postes sensibles et cas spécifiques.

La politique de gestion des carrières est soutenue par un dispositif d'évaluation efficace et objectif. L'évaluation professionnelle est un moment clé du cycle de gestion des carrières permettant de s'arrêter sur le projet professionnel du collaborateur et formaliser clairement ses aspirations et ses possibilités d'évolution.

L'accompagnement des évolutions de carrières met l'accent sur la fidélisation des talents et sur des programmes de formation personnalisés, afin d'assurer l'adéquation entre le profil du candidat, ses aspirations professionnels et les besoins de SALAFIN.

Répartition de l'effectif par ancienneté



Une grande priorité est également accordée à la mobilité interne au sein de SALAFIN afin de répondre aux besoins en matière de ressources et aux besoins de développement des collaborateurs, en favorisant la promotion interne notamment dans les postes de Management.

En 2022, 16 mouvements ont été enregistrés au sein de SALAFIN, traduisant un changement de métier ou de poste dans le cadre de la mobilité.

Evolution des mobilités géographiques et fonctionnelles

Année	2021	2022
Mobilité Fonctionnelle & Géographique	2	2
Mobilité Géographique	3	3
Mobilité Fonctionnelle	29	11
Total	34	16

La formation et le développement des compétences

SALAFIN accorde une attention particulière à la formation, élément essentiel au développement et maintien des collaborateurs. La société veille à ce que tout collaborateur permanent, quel que soit son niveau hiérarchique, son parcours académique, sa fonction, son ancienneté, son genre, etc., ait accès à un cycle de formation, en cohérence avec les conditions et les objectifs fixés.

Les plans de formation mis en place s'appuient sur des besoins de formation concrets, en réponse à l'évolution des métiers et des collaborateurs.

La formation s'effectue par plusieurs moyens : la formation à distance sur le poste de travail, l'accès à l'encadrement et l'apprentissage avec le manager, le partage de l'expérience, des réussites et des préoccupations avec les collègues, l'autoformation et la curiosité vis-à-vis des situations de gestion au quotidien et les nouvelles missions confiées.

En 2022, la majorité des formations étaient dispensées en interne et visaient à renforcer le dispositif du Contrôle Interne.

Liste des formations 2022

Formations	Nombre de collaborateurs
Lutte contre la Fraude Externe	76
Sensibilisation aux Risques Opérationnels	269
LAB/FT	256
Conférence TMC 2022	2

La politique générale de rémunération

Afin d'attirer et fidéliser les meilleurs talents, SALAFIN propose à ses collaborateurs un système de rémunération compétitif et attractif.

Le dispositif de rémunération se base sur des principes de transparence et d'équité. Il veille également à l'égalité des chances dans le traitement et à la non-discrimination lors de tous les actes liés à la rémunération des collaborateurs.

SALAFIN veille régulièrement à la compétitivité de son dispositif de rémunération avec le marché local.

Les rémunérations sont déterminées de manière à éviter la mise en place d'incitations qui pourraient entraîner des situations de conflits d'intérêts entre les collaborateurs et les clients externes ou le non-respect des règles de bonne conduite.

Communication financière

Durant l'exercice 2022, SALAFIN a publié les communiqués et les rapports suivants :

- ⇒ Communiqué financier trimestriel décembre 2021 / Date de publication : 28 février 2022
- ⇒ Etats de synthèse 2021 / Date de publication : 31 mars 2022
- ⇒ Communiqué financier annuel 2021 / Date de publication : 31 mars 2022
- ⇒ Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2021 : Date de publication : 31 mars 2022
- ⇒ Formulaire de vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2022 / Date de publication : 28 avril 2022
- ⇒ Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2022 / Date de publication : 28 avril 2022
- ⇒ Communiqué de la mise à disposition du rapport financier annuel 2021 / Date de publication : 28 avril 2022
- ⇒ Rapport financier annuel 2021 / Date de publication : 30 avril 2022
- ⇒ Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 / Date de publication 26 mai 2022
- ⇒ Communiqué financier trimestriel Mars 2021 / Date de publication : 31 mai 2022
- ⇒ Communiqué post Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2022 / Date de publication : 09 juin 2022
- ⇒ Résultats des votes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2021 / Date de publication : 09 juin 2021
- ⇒ Communiqué financier trimestriel juin 2022 / Date de publication : 31 août 2022
- ⇒ Communiqué de presse de la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de BSF / Date de publication : 29 septembre 2022
- ⇒ Document de référence 2022 / Date de publication : 29 septembre 2022
- ⇒ Etats de synthèse S1-2022 / Date de publication : 30 septembre 2022
- ⇒ Communiqué financier semestriel S1-2022 / Date de publication : 30 septembre 2022
- ⇒ Rapport financier semestriel S1-2022 / Date de publication : 30 septembre 2022

- ⇒ Communiqué de presse de la mise à disposition du document de référence exercice 2021 / Date de publication : 04 octobre 2022
- ⇒ Communiqué financier trimestriel septembre 2022 / Date de publication : 30 novembre 2022
- ⇒ Communiqué financier trimestriel décembre 2022 / Date de publication : 28 février 2023
- ⇒ Rapport général des Commissaires Aux Comptes relatif à l'exercice 2022 / Date de publication : 31 mars 2023
- ⇒ Communiqué financier annuel-2022 / Date de publication : 31 mars 2023
- ⇒ Etats de synthèses exercice 2022 / Date de publication : 31 mars 2023
- ⇒ Formulaire de vote par correspondance de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 mai 2022 / Date de publication : 04 avril 2022
- ⇒ Avis de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2023 / Date de publication : 04 avril 2023

Note méthodologique

La mesure de la performance extra-financière de SALAFIN s'appuie sur une série d'indicateurs formalisés en vue de rendre compte de la démarche ESG aux différentes parties prenantes de l'entreprise.

- Périmètre de reporting : Les données extra-financières concernant les indicateurs sociaux, sociétaux, et environnementaux couvrent l'ensemble des activités de SALAFIN sauf lorsque des exceptions sont explicitement mentionnées.
- Période de reporting : L'ensemble des indicateurs contenus dans le présent rapport couvrent les activités de SALAFIN pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela est précisé dans le corps du rapport.
- Référentiel du reporting : Les indicateurs suivis au sein de SALAFIN sont en conformité avec la norme ISO 26000 en termes de pertinence pour le secteur d'activité et la spécificité de ses activités et opérations.
- Modalités de reporting : Les informations et indicateurs nécessaires à l'élaboration de ce rapport ont été collectés et communiqués par les différentes entités de SALAFIN et ont été consolidés par le Comité RSE. Les indicateurs communiqués dans ce rapport proviennent d'informations déjà pilotées par les différentes fonctions de l'entreprise. Le rapport a été validé par les membres du Comité RSE et communiqués au Président du Directoire avant sa publication.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1. Etat des honoraires versés aux Commissaires Aux Comptes

	CAC 1 (*)						CAC 2 (*)						Total
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant/Année			Pourcentage/Année			
	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	2022	2021	2020	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	180 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	180 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	1 080 000
Emetteur													0
Filiales													0
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes													0
Emetteur													0
Filiales													0
Sous-total	180 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	180 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	1 080 000
Autres prestations rendues													0
Autres													0
Sous-total	0	0	0	0%	0%	0%	0	0	0	0	0	0	0
Total Général	180 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	180 000	180 000	180 000	50%	50%	50%	1 080 000

(*) Les exercices 2019, 2020 et 2021 ont été contrôlés par Finaliance et Mazars Audit et Conseil

2. Rapports des commissaires aux comptes

Rapport général des commissaires aux comptes



12 Rue Reattou Quartier des Hôpitaux
Casablanca
Maroc

mazars

101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

SALAFIN S.A.

Rapport Général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022



12 Rue Reaumur Quartier des Hôpitaux
Casablanca
Maroc

mazars

101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
SALAFIN S.A
Zenith Millenium, Immeuble 8, Sidi Maarouf
CASABLANCA.

Rapport Général des commissaires aux comptes Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SALAFIN S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 878.783 KMAD dont un bénéfice net de 85.750 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SALAFIN S.A au 31 décembre 2022, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

La société a reçu en date du 21 Septembre 2020 un avis de vérification de la part de l'administration fiscale portant sur l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur les revenus et la taxe sur la valeur ajoutée au titre des exercices 2017 et 2018.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle	
Risque identifié	Notre réponse
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SALAFIN à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SALAFIN constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des engagements en souffrances ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Par ailleurs, au 31 Décembre 2022, en sus des règles issues de la circulaire de Bank-Al-Maghrib, SALAFIN a également maintenu une provision prospective en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19.</p> <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2022, l'encours des créances à la clientèle et les opérations de crédit-bail et de location s'élevaient respectivement à 2.400 MMAD et 1.272 MMAD. Le montant total des provisions constituées au titre du risque de crédit, en application des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib, s'élève à 995 MMAD.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux opérations de crédit-bail et de location ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SALAFIN et testé les contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement ; - Prendre connaissance et apprécier la démarche retenue pour l'estimation de la provision prospective constituée en anticipation de pertes attendues liées aux impacts de la crise Covid-19 ; - Tester le calcul des provisions pour une sélection de créances en souffrance.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si



la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



mazars

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 28 mars 2023

Les Commissaires aux Comptes

FINALIANCE

FINALIANCE SARI
Rue Mohammed VI des Nations
Libre, Agdal 20110 Casablanca, Maroc

Abderrafi EL MAATAOUI

Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
101, Boulevard Abdelmoumen
20360 Casablanca
Tél : 05 22 42 34 25
Fax : 05 22 42 34 00

Taha FERDAOUS

Associé

Rapport spécial des commissaires aux comptes



FINALLIANCE
12 Rue Raouf
Quartier des Hôpitaux Casablanca
Maroc

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
20 360 Casablanca
Maroc

SALAFIN S.A

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**



FINALANCE
12 Rue Beaumier
Quartier des Hôpitaux Casablanca
Maroc

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
20 360 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
SALAFIN S.A.
Zenith Millenium, Immeuble 8, Sidi Maarouf
CASABLANCA.

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 95 à 97 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2022

Le Président du Directoire de la société ne nous a donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2-1 Conventions entre SALAFIN et SAHAM Assurance (Et ses filiales concernées)

2.1-1 Convention Cadre de Coopération Commerciale :

- Date de la convention : 26/01/2018.
- Nature de la convention : la convention consiste à mettre en place les principes directeurs sur lesquels des accords commerciaux entre les deux entités sont établis.
- Personnes / actionnaires intéressés : SAHAM Assurance.

2-1-2 Convention de distribution de produit :

- Date de la convention : 26/01/2018.
- Nature de la convention : cette convention consiste à permettre, à travers l'exploitation du réseau de SAHAM Assurance, la distribution des solutions de financement et de crédit de SALAFIN.
- Personnes / actionnaires intéressés : SAHAM Assurance.
- L'année 2022 n'a pas enregistré de flux significatifs liés à cette activité.

2-1-3 Convention de recouvrement :

- Date de la convention : 26/01/2018.



FINALANCE
12 Rue Raouf
Quartier des Hôpitaux Casablanca
Maroc

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
20 360 Casablanca
Maroc

- Nature de la convention : Cette convention porte sur des services de recouvrement assuré par SALAFIN pour le compte de SAHAM Assurance contre une commission de recouvrement de 16.5% HT sur la base des encaissements réalisés, en plus d'autres types de commissions, par nature de prestation, liées à cette activité
- Personnes / actionnaires intéressés : SAHAM Assurance.
- Le montant facturé par SALAFIN à SAHAM Assurance au titre de cette convention se chiffre à 0 KMAD au 31/12/2022.

2-2 Conventions entre SALAFIN et sa filiale ORUS SERVICES

2-2-1 Mise à disposition de locaux :

- Nature de la convention : la société SALAFIN met à la disposition de sa filiale ORUS Services un local au sein de son siège social.
- Produits comptabilisés au titre de l'exercice 2022 : 168 KMAD.

2-2-2 Prestations de services :

- Nature de la convention : la société SALAFIN bénéficie de prestations de services de la part de sa filiale ORUS Services en matière de maintenance des applications et du matériel informatique de SALAFIN.
- Montants comptabilisés en 2022 : 6 249 KMAD (dont 4 120 KMAD en développement et 2 129 KMAD en maintenance).

2-2-3 Convention entre SALAFIN et ORUS Services portant sur les Projets du Groupe BOA

- Date de la convention : 24/05/2012.
- Nature de la convention : en prolongement des conventions signées entre SALAFIN et BOA, SALAFIN et ORUS Services ont conclu un accord qui gère les facturations réciproques entre SALAFIN et ORUS en liaison avec les projets BOA précités.
- Pour l'exercice 2022, le montant total de la facturation de ORUS Services à SALAFIN au titre de cette contribution, comptabilisé en charges se chiffre à 0 KMAD.
- Le montant total de la facturation de SALAFIN à ORUS SA au titre de cette contribution se chiffre à 1 650 KMAD.

2-2-4 Convention entre BOA et ORUS Services portant sur les Projets du Groupe BOA

- Date de la convention : 24/05/2012.
- Nature de la convention : en prolongement des conventions signées entre SALAFIN et BOA, ORUS Services a conclu un accord avec le groupe BOA en vue d'assurer la maintenance du système d'information mis en place pour le compte de BOA et ses filiales.
- Le montant total de la facturation au titre de 2022 se chiffre à 3 306 KMAD.

2-3 Conventions entre SALAFIN et BANK OF AFRICA (BOA)

- Date de la convention : 24/05/2012.
- Nature de la convention : Il s'agit de deux conventions dans le cadre du développement des synergies au sein des filiales du Groupe BMCE Bank.
 - La première porte sur la mise en place d'une plateforme de financement automobile (système d'information, procédures, formation, ...) au sein de l'ensemble des filiales du Groupe BOA.



FINALIANE
12 Rue Beaumur
Quartier des Hôpitaux Casablanca
Maroc

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
20 360 Casablanca
Maroc

- La deuxième porte sur la mise en place d'une plateforme de recouvrement (système d'information, procédures, formation, ...) au sein de l'ensemble des filiales du Groupe BOA.
- Le montant total de la facturation en 2022 s'élève à 375 KMAD, respectivement 0 KMAD pour la première convention (plateforme de financement automobile) et 375 KMAD pour la deuxième convention (plateforme de recouvrement).

2-4 Conventions entre SALAFIN et BMCE BANK

2-4-1 Convention de distribution entre BMCE BANK et SALAFIN

- Date de la convention : 01/12/2006
- Personnes / actionnes intéressés : BMCE BANK.
- Nature de la convention : Elle porte sur la distribution des crédits SALAFIN sur le réseau de BMCE Bank. Elle prévoit les modalités de facturation suivantes :
 - Au profit de BMCE BANK
 - Rétrocession de marge à hauteur de 20% des produits d'intérêts, générés par les encours moyens sains.
 - Rétrocession de marge à hauteur de 80% des produits d'intérêts, générés par les encours moyens des créances classées en risque opérationnel (RO) en compte dans les livres de SALAFIN
 - Commissions de vente de 0,5 à 1 % selon la nature du produit.
 - Au profit de SALAFIN, la refacturation des éléments ci-dessous au titre des encours moyens des créances classées en risque opérationnel en compte dans les livres de SALAFIN à la date d'arrêté :
 - Refacturation de 20% des produits d'intérêts.
 - Refacturation des charges de financement.
 - Refacturation des commissions de ventes.
 - Refacturation des dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients nettes de reprises.

Suite à l'accord bipartite entre SALAFIN et BMCE BANK donnant lieu à la cession des créances faisant l'objet de RO, à partir du quatrième trimestre 2009, les éléments énumérés ci-dessus ne sont plus facturés par SALAFIN à BMCE BANK en raison de la cession de créance.

- Les rémunérations versées par SALAFIN à BMCE Bank au titre de l'exercice 2022 se présentent comme suit :

Eléments	KMAD
Rétrocession de Marge sur Encours Sain (20%)	10 025
Rétrocession de Marge sur Encours en R.O (80%)	-
Commissions ventes	2 337
TOTAL	12 362

2-4-2 Avenant de la Convention de distribution entre BMCE BANK et SALAFIN

- Date de la convention : entrée en vigueur à partir du 01/07/2011.
- Personnes / actionnes intéressés : BMCE BANK.



FINALIANCE
12 Rue Reaumur
Quartier des Hôpitaux Casablanca
Maroc

mazars

Mazars Audit et Conseil
101, Boulevard Abdelmoumen
20 360 Casablanca
Maroc

- Nature de la convention : L'avenant en question :
 - Précise que les crédits à la consommation seront cogérés par les deux entités BMCE BANK et SALAFIN ;
 - Et définit la répartition des revenus d'intérêts entre les deux entités selon la règle suivante :
 - 80% des revenus reviennent à l'entité qui porte les encours dans son bilan
 - Le reliquat, soit 20%, reviennent à la deuxième entité.
- En vertu de cet avenant, SALAFIN a facturé à BMCE BANK un montant total HT de 69 854 KMAD correspondant à 20% des revenus d'intérêts des crédits distribués par BMCE BANK et portés dans ses livres à compter du 01/07/2011.

2-4-3 Convention relative à la plateforme de recouvrement entre BMCE BANK et SALAFIN

- Date de la convention : 15/09/2008
- Nature de la convention : BMCE BANK confie à SALAFIN le recouvrement des créances impayées sur ses clients particuliers « Clientèle de masse ».
- Le montant facturé par SALAFIN à BMCE BANK au titre de cette convention se chiffre à 20 761 KMAD au 31/12/2022

2-5 Convention entre SALAFIN et ORUS Assurances

- Nature de la convention : ORUS Assurances est agent général de la compagnie d'assurance RMA. SALAFIN met à la disposition de sa filiale ORUS Assurances les locaux, le système d'information, les procédures de gestion, le recouvrement des impayés et d'autres fonctions supports moyennant la facturation des éléments suivants :
 - Frais de gestion support – Forfait Hors taxe (HT) : 180 KMAD
 - Commission unitaire HT de gestion de la facturation et du prélèvement bancaire : 25 Dirhams par prélèvement.
 - Commission de gestion du recouvrement des impayés 16% HT.
- Au titre de l'exercice 2022, la facturation HT de SALAFIN à ORUS Assurances a totalisé 600 KMAD.

Casablanca, le 03 Avril 2023

Les Commissaires aux comptes

FINALIANCE

Abderrafi EL MAATAOUI

Associé

Mazars Audit et Conseil

Taha FERDAOUS

Associé